

### OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- La crise des études classiques en France.* Leipzig, Teubner, 1913.  
*La linguistique ou science du langage.* Paris, Geuthner, deuxième édition, 1943.  
*Lezique de terminologie linguistique.* Paris, Geuthner, troisième édition, 1951.  
*Introduction au latin.* Paris, Les Belles Lettres, 2<sup>e</sup> éd., 1954.  
*La linguistique et l'enseignement du latin.* Paris, Les Belles Lettres, troisième édition, 1943.  
*La prononciation du latin.* Paris, Les Belles Lettres, troisième édition, 1943.  
*La traduction du latin.* Paris, Les Belles Lettres, cinquième édition, 1963.  
*Récréations latines.* Paris, Didier, 1941.  
*Place du pronom personnel sujet en latin.* Paris, Champion, 1907.  
*L'ordre des mots dans la phrase latine, t. I : Les groupes nominaux.* Paris, Champion, 1922; t. II : *Le verbe.* Les Belles Lettres, 1935; t. III : *Les articulations de l'énoncé.* Ibid., 1950.  
*La phrase à verbe « être » en latin.* Paris, Geuthner, 1910.  
*Le participe présent latin à l'époque républicaine.* Paris, Champion, 1910.  
*Traité de stylistique latine.* Paris, Les Belles Lettres, cinquième édition, 1962.  
*Térence*, édition G. Budé, texte et traduction, 3 volumes. Paris, Les Belles Lettres, 1943-1949.  
*Précis de stylistique française.* Paris, Masson, quatrième édition, 1950.  
*Quelques aspects de la formation du latin littéraire.* Paris, Klincksieck, 1949.  
*Aspects du français.* Paris, Masson, deuxième édition, 1963.  
*Dix années de bibliographie classique. Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine pour les années 1914-1924.* Paris, Les Belles Lettres, 1927.  
*L'Année philologique*, suite du précédent, publiée année par année depuis 1924. Paris, Les Belles Lettres.

XFB 601

### COLLECTION D'ÉTUDES LATINES

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

SOUS LA DIRECTION DE

J. MAROUZEAU

SÉRIE PÉDAGOGIQUE

— II —

## LA TRADUCTION DU LATIN

CONSEILS PRATIQUES

PAR

J. MAROUZEAU

MEMBRE DE L'INSTITUT  
PROFESSEUR HONORAIRE A LA SORBONNE

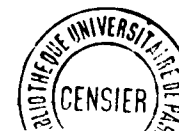
(5<sup>e</sup> édition)



SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »

95, BOULEVARD RASPAIL, PARIS, VI<sup>e</sup>

1963



Mur. C 4760

E.v.f

# PROGRAMME ET PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

La Société des Études latines, fondée en 1923 par M. J. Marouzeau, a pour objet de grouper les personnes qui s'intéressent aux études latines : Français et étrangers, membres des différents ordres d'enseignement, savants, étudiants, humanistes, représentants des diverses disciplines.

Les séances de la Société sont consacrées à des communications et discussions sur les sujets les plus variés, touchant la science et l'enseignement du latin.

La Revue des Études latines publie les *Comptes-rendus des séances*, de la Société, une *Chronique* des études latines, des articles originaux et un *Bulletin critique* où sont recensés les ouvrages récemment parus.

La Revue est envoyée gratuitement aux membres de la Société des Études latines (cotisation annuelle : 20 F ; supplément de 4 F pour l'étranger).

Les adhésions doivent être adressées à l'Administrateur :

M. M. DURRY, 18, quai de Béthune, Paris, IV<sup>e</sup>.

Les cotisations, en mandat, chèque bancaire ou chèque postal (compte de chèques postaux n° 550.54, Paris), à la Trésorière :

M<sup>me</sup> S. NOUGARET, 174, avenue de Clichy, Paris, XVII<sup>e</sup>.

Les collectivités : Bibliothèques, Sociétés, Revues, etc., peuvent s'abonner (30 F pour la France, 32 pour l'étranger) en s'adressant à l'éditeur :

Société d'édition « Les Belles Lettres », 95, boulevard Raspail, Paris, VI<sup>e</sup>.

Une Collection d'études latines comprend à ce jour les ouvrages suivants :

## A. SÉRIE SCIENTIFIQUE

- I : J. MAROUZEAU, *La linguistique et l'enseignement du latin*, 2<sup>e</sup> édition (épuisé).
- II : A. W. DE GROOT, *La prose métrique des anciens* (épuisé).
- III : P. FAIDER, *Répertoire des index et lexiques d'auteurs latins* (épuisé).
- IV : A. GUILLEMIN, *Pline et la vie littéraire de son temps* (épuisé).
- V : M. G. NICOLAU, *Les origines du cursus* (épuisé).
- VI : A. FRETÉ, *Essai sur la structure dramatique des comédies de Plaute* (épuisé).
- VII : A. GUILLEMIN, *L'originalité de Virgile et la méthode littéraire antique* (épuisé).
- VIII : P. FAIDER, *Répertoire des éditions de scolies et commentaires* (épuisé).
- IX : P. PERROCHAT, *Recherches sur la valeur et l'emploi de l'infinif (épuisé).*
- X : Id., *L'infinif de narration en latin* (épuisé).
- XI : J. GAGÉ, *Recherches sur les jeux séculaires* (épuisé).
- XII : J. MAROUZEAU, *Traité de stylistique latine*, 5<sup>e</sup> édition.
- XIII : A. GUILLEMIN, *Le public et la vie littéraire à Rome* (épuisé).
- XIV : J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots dans la phrase latine : Le verbe* (épuisé).
- XV : P. PERROCHAT, *Pétrone. Le Festin de Trimalcion. Commentaire* (épuisé).
- XVI : A. CORDIER, *Le vocabulaire épique dans l'Énéide* (épuisé).
- XVII : J. FINAERT, *L'évolution littéraire de saint Augustin* (épuisé).
- XVIII : Id., *Saint Augustin rhéteur* (épuisé).
- XIX : J. ANDRIEU, *Étude sur les sigles de personnages chez Térence* (épuisé).
- XX : A. LOYEN, *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule* (épuisé).
- XXI : H. LE BONNIC, *Bibliographie de Pline l'ancien*.
- XXII : A. MAGDELAIN, *Auctoritas principis*.
- XXIII : P. PERROCHAT, *Les modèles grecs de Salluste* (épuisé).
- XXIV : J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots*, t. III : *Les articulations de l'énoncé*.
- XXV : J. PERRET, *Recherches sur le texte de la Germanie*.
- XXVI : M. CHOUET, *Les lettres de Salluste à César*.
- XXVII : H. STERN, *Date et destinataire de l'« Histoire Auguste »*.
- XXVIII : M. RAMBAUD, *Cicéron et l'histoire romaine*.
- XXIX : J. ANDRIEU, *Le dialogue antique : structure et présentation*.

## B. SÉRIE PÉDAGOGIQUE

- I : J. MAROUZEAU, *La prononciation du latin*, 4<sup>e</sup> édition.
- II : Id., *La traduction du latin*, 5<sup>e</sup> édition.
- III : P. DAMAS, *La prononciation « française » du latin* (épuisé).
- IV : J. MAROUZEAU, *Introduction au latin*, 2<sup>e</sup> édition.
- V : J. COUSIN, *Évolution et structure de la langue latine* (épuisé).
- VI : J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots en latin*, volume complémentaire.
- VII : J. MAROUZEAU, *Du latin au français*.

Les commandes de volumes doivent être adressées à l'éditeur :  
Société d'édition « Les Belles Lettres », 95, boulevard Raspail, Paris (VI<sup>e</sup>)

## LA TRADUCTION DU LATIN CONSEILS PRATIQUES

AVANT-PROPOS  
DE LA PREMIÈRE ÉDITION

---

*Traduire n'est pas un art ; c'est plutôt, sinon une science, du moins une technique, qui comporte, avec un fonds solide de connaissances, une méthode rigoureuse. Or, des connaissances s'acquièrent, une méthode s'apprend. Le petit volume que voici a pour objet d'enseigner, dans la mesure du possible, la technique de la traduction.*

*Mais il y a traduire et traduire. Le vulgarisateur, l'homme de lettres, l'humaniste, qui veut faire connaître à un large public l'œuvre d'un auteur, vise avant tout à réaliser une traduction claire, aisée, vivante, qui ne demande pas au lecteur l'effort de se placer au point de vue de l'auteur, mais qui au contraire met l'œuvre traduite à la portée du lecteur ; de cette traduction, qui peut s'accommoder de quelque désinvolture, il ne sera pas question ici.*

*Il ne sera pas question non plus de ce genre de traduction ou plutôt de transposition que pratique un professeur dans son enseignement, un commentateur dans ses notes, qui a pour objet essentiel de faire apparaître sous le vêtement de la traduction l'ossature du texte : construction, procédés syntaxiques, idiotismes ; c'est là un procédé d'explication, non de présentation des œuvres.*

*La préoccupation qui a inspiré ce petit livre est surtout d'ordre pratique ; c'est de répondre aux besoins de ceux à qui l'organisation actuelle des examens impose comme tâche prin-*

cipale une épreuve de version : élèves des lycées, étudiants des Facultés, qui sans cesse demandent à leurs professeurs : « Qu'attend-on de nous aux examens ? Comment devons-nous comprendre l'exercice de traduction ? »

\* \* \*

La traduction du latin comporte des difficultés particulières. Le latin diffère du français plus que toute autre langue enseignée dans les classes. Pour des raisons historiques et linguistiques assez faciles à apercevoir (développement parallèle des civilisations, relations politiques et sociales, échanges et interpénétrations réciproques), les langues modernes de l'Europe occidentale présentent avec le français des analogies telles que souvent il suffit de transposer les constructions, les mots, les idiotismes mêmes, pour obtenir un sens et une forme acceptables. Quand il s'agit du latin, au contraire, langue d'une culture et d'une mentalité très éloignée de la nôtre, fixée à un stade de développement très antérieur à nous, il est exceptionnel que la traduction puisse être un calque de l'original ; elle en doit être d'ordinaire une transposition.

La phrase latine apparaît d'abord comme un assemblage de mots sans suite et sans lien, qu'il faut avant tout replacer dans un ordre convenable. Ceci fait, la traduction littérale qu'on tire de cet arrangement n'est le plus souvent qu'un jargon obscur et puéril. Pour chaque mot en particulier, le dictionnaire, dont les articles sont d'autant plus longs que les mots sont plus simples, offre tant de possibilités de traductions qu'on ne sait laquelle choisir ; pour les tours de phrase, la grammaire en explique le mécanisme sans en proposer de traduction. Avec sur sa table une bonne grammaire et un bon dictionnaire, l'élève est loin d'avoir ce qu'il lui faut pour traduire un texte latin même facile. Il lui manque

un guide qui entre deux langues séparées par mille obstacles lui facilite le passage.

Un tel guide ne peut guère s'adresser à telle ou telle catégorie d'élèves en particulier : commençants, retardataires ou étudiants déjà formés. La limite est difficile à tracer entre ces catégories, et tel candidat à la licence, qui a beaucoup sinon à apprendre, du moins à réformer dans ce qu'il a appris, pourra faire son profit de conseils destinés aux débutants. Je m'adresse donc ici aux élèves de latin en bloc et leur offre ces pages en laissant à chacun d'eux le soin d'y chercher conseil à sa mesure.

Paris, 1931.

AVANT-PROPOS  
DE LA DEUXIÈME ÉDITION

---

*Qui a cherché dans cet ouvrage un Manuel de la traduction aura été déçu. Il n'a pas été dans ma pensée d'y poser toutes les questions et d'y grouper tous les enseignements nécessaires. Surtout je n'ai pas prétendu dispenser les élèves de chercher dans leurs ouvrages de classe les connaissances qui doivent être à la base de tout exercice de traduction. J'ai tâché de prévoir les principales difficultés qu'ils peuvent rencontrer, de parer à leurs erreurs les plus grossières et les plus fréquentes. Je n'ai pas songé à être complet, j'ai essayé d'être pratique. Ce petit ouvrage ne doit être qu'un livre d'appoint et un guide; c'est beaucoup s'il peut aider à tirer parti de ce qu'enseignent les manuels scolaires.*

*A l'expérience, depuis la première édition, il m'est apparu cependant qu'on pouvait en développer certaines parties, toujours sans empiéter sur la matière des manuels en usage. Je l'ai quelque peu augmenté, et enrichi d'explications et d'exemples; pour cette tâche, j'ai été grandement aidé par un de mes anciens élèves, M. O. Chenneville, qui, ayant fait l'épreuve de ce petit livre dans son enseignement, m'a proposé d'utiles corrections ou additions.*

Paris, 1937.

AVANT-PROPOS  
DES TROISIÈME ET QUATRIÈME ÉDITIONS

---

*A revoir une fois de plus cet opuscule, je n'ai trouvé que peu de changements ou d'additions à y apporter; j'y ai seulement incorporé quelques passages d'un Rapport que j'avais présenté en 1935 à un Congrès de l'Association Guillaume Budé, et que j'ai publié avec quelque développement dans la Revue des études latines, 1937, p. 155 et suiv.*

Paris, 1951.

AVANT-PROPOS  
DE LA CINQUIÈME ÉDITION

---

*Une nouvelle révision ne m'a suggéré aucune correction essentielle; après plus de trente ans, j'ai l'impression que les problèmes demeurent inchangés, et que les recettes proposées pour les résoudre sont peut-être encore valables.*

Paris, 1963.

## NOTE PRÉLIMINAIRE

---

On trouvera dans ces pages le latin écrit conformément à l'usage des anciens et de certains éditeurs modernes : au lieu de *j* et *v*, qui sont des innovations de la Renaissance, *i* et *u* sont employés en fonction de consonne (*iam*, *uos*) aussi bien que de voyelle (*etiam*, *tuos*) ; on doit donner à ces lettres leur prononciation latine, en articulant *i* consonne comme l'*y* dans *yeux*, et *u* consonne comme le *w* anglais dans *wattman*.

On profitera de ces deux corrections pour rectifier aussi sur d'autres points la prononciation traditionnelle du latin : *u* voyelle se prononce *ou* ; les deux voyelles sont perceptibles dans les diphtongues *ae*, *au*, *eu* ; *c*, *g*, *t* n'altèrent pas leur prononciation devant *i* et *e*, s'articulant dans *fagi* comme dans *fagus*, dans *cepi* comme dans *capio*, dans *ratio* comme dans *ratus* ; *s* n'est jamais adouci en *z* (*causa* = *caussa*) ; *g* garde sa prononciation intacte devant *n* (*agnus* comme *agmen*) ; *m* et *n* ne nasalisent pas la voyelle qui précède, de façon que le même préfixe est reconnaissable dans *inops* et dans *insanus*, dans *immensus* et dans *importunus*.

Sur les détails et la raison d'être de ces règles, on pourra consulter J. Marouzeau, *La prononciation du latin*, 4<sup>e</sup> édition. Paris, Les Belles Lettres, 1955.

## I. CONSEILS GÉNÉRAUX

1. Au moment de rédiger des conseils pour la traduction, je serais tenté d'en donner d'abord de négatifs. S'il est vrai que l'apprenti traducteur a beaucoup à apprendre, il n'a peut-être pas moins à désapprendre. Souvent, il pêche moins par ignorance que par l'effet de mauvaises habitudes et de méthodes erronées. Avant d'apprendre ce qu'il doit faire pour bien traduire, il a besoin d'être mis en garde contre ce qu'il ne doit pas faire.

2. Il a d'abord à désapprendre l'acceptation de l'absurde. L'habitude paresseuse de chercher le sens par recours à un mot à mot littéral conduit l'élève à s'accommoder souvent de calques puérils et ridicules. S'il n'arrive pas à tirer un sens de la transposition rudimentaire à laquelle le conduit cette méthode, il s'en lave les mains, et laisse à l'auteur latin la responsabilité des sottises qu'il lui fait dire.

Sans doute, les difficultés du latin sont telles que l'élève est parfois excusable de renoncer à les résoudre ; mais son attitude doit être au moins de reculer les limites du renoncement.

3. Ce qui revient d'ordinaire à s'interdire la hâte et l'impatience.

Il faut éviter d'abord la hâte à traduire. Car, par une sorte de disposition diabolique de l'esprit, l'élève se laisse entraîner couramment à traduire avant de comprendre. La traduction lui est suggérée en vertu d'une sorte d'automatisme et de réflexe qui le fait aller par une démarche directe de l'énoncé latin à l'énoncé français, du mot au

mot. Or, il doit se résigner à passer par un intermédiaire, qui est le sens. La démarche est à deux temps : aller d'abord des mots latins au sens, puis du sens aux mots français.

Éviter non moins la hâte à comprendre. Se méfier du premier sens qui se présente à l'esprit. Attendre, avant de se prononcer, qu'on ait en mains tous les éléments d'interprétation. Ne pas supposer le problème résolu, pour plier ensuite les données à la solution. Autrement dit, résister à l'intuition, qui est la pire ennemie de l'intelligence, et en quelque manière un aspect prestigieux de l'étourderie. Ne pas croire que ce qu'il y a dans une phrase, c'est nécessairement ce qu'on s'attend à y trouver. Tenir en horreur la formule : « Ça doit être ça qu'il a voulu dire. »

4. Au reste, ces précautions prises, on se gardera encore de l'espoir que chaque phrase, même méthodiquement abordée, puisse livrer aussitôt son secret. Il y aura des arrêts, des efforts vains, des obstacles infranchissables. Que faire alors? — Ne pas s'obstiner, mais ruser. Attaquer l'obstacle de biais, et même par derrière.

C'est-à-dire, si la voie choisie d'abord conduit à une impasse, en essayer une autre; si l'on a commencé par le verbe, tenter l'accès de la phrase par le sujet, par le régime, etc.

Puis, aller chercher du secours dans la suite du texte, emprunter aux phrases comprises la lumière qu'elles peuvent procurer, se servir du facile et de l'élucidé pour attaquer le difficile et l'obscur.

En somme, épargner les efforts irritants et désespérés, se réserver pour les efforts méthodiques et efficaces; pratiquer cette discipline de l'esprit sera à la fois le meilleur adjuvant et le plus sûr bénéfice de la traduction.

## II. LA CONSTRUCTION

5. La langue des textes qu'on explique dans les classes est une langue bien écrite. Profitons-en. La phrase latine porte en elle-même son explication, qu'il faut dégager en réalisant ce qui s'appelle la construction grammaticale.

Seulement, la construction ne s'improvise pas. Elle suppose une exacte connaissance des formes (déclinaison et conjugaison) et de la syntaxe (accord, subordination, rôle et sens des conjonctions). On perdrait son temps à vouloir débrouiller une construction sans la connaissance imperdurable des éléments de la grammaire.

### A. — ISOLER LES PROPOSITIONS

6. Quand l'élève étudie sa grammaire, on le conduit prudemment du simple au compliqué, tandis que, quand il se trouve en face d'un texte, c'est du compliqué qu'il doit partir, c'est le compliqué qu'il doit ramener au simple. Il commencera donc par isoler les propositions.

Une phrase complexe se compose théoriquement : d'une proposition qui énonce le fait ou l'idée principale, et d'une ou plusieurs autres qui énoncent les idées ou circonstances accessoires, subordonnées à la principale, dépendantes par rapport à elle. Il faut lire la phrase avec la préoccupation de reconnaître au passage les subordonnants, qui nous indiquent à peu près les limites de chaque proposition. Il sera bon de les souligner ou de les marquer d'un signe à mesure qu'on les repère.

Chaque fois qu'on rencontre un subordonnant, ne pas



en perdre le souvenir avant d'être arrivé au verbe qu'il nous annonce ; ce verbe trouvé, la proposition est définie ; un trait joignant le verbe à son subordonnant fixera le chemin parcouru de l'un à l'autre, et on se préparera à la rencontre du prochain subordonnant : *Non is homo est | qui umquam dissimulet | quid uere sentiat* = « il n'est pas un homme qui dissimulerait jamais (il n'est pas homme à jamais dissimuler) ce qu'il pense vraiment ».

7. Souvent les propositions chevauchent les unes sur les autres : *Non is homo est qui quid uere sentiat umquam dissimulet*. La première subordonnée est annoncée par le subordonnant *qui* ; mais, avant qu'elle ne reçoive son verbe, une deuxième est amorcée par un nouveau subordonnant *quid*, qui reçoit aussitôt le sien (*sentiat*) ; il reste à attribuer le verbe restant *dissimulet* au subordonnant resté en suspens *qui*. C'est ici surtout qu'un système de traits joignant deux à deux les termes construits ensemble peut être utile :

Non is homo est qui quid uere sentiat umquam dissimulet.

Pour des cas plus complexes, voir les par. 27 et suiv.

8. Il peut arriver, mais rarement, qu'une subordonnée n'ait pas de subordonnant ; on la reconnaît alors à ce que son verbe est au mode qui exprime essentiellement la dépendance, le subjonctif : *sino eas* = je permets (que) tu ailles ; *fac audiant* = fais (en sorte qu')ils entendent, *caue cadas* = prends garde (que tu ne) tombes = de ne pas tomber.

9. Beaucoup de propositions dépendantes ont leur verbe à l'infinitif ; c'est là une des tournures les plus originales et les plus fréquentes de la langue latine, dont on peut se faire une idée par la tournure française : *Je vous vois venir*, ou par telle phrase imitée directement du latin : *Je la crois être morte* (Corneille) = *Illam credo esse mortuam*.

Cette construction est aussi fréquente en latin qu'elle est rare en français. On notera que le sujet de l'infinitif, qui se met à l'accusatif, est normalement exprimé, même s'il ne l'est pas en français dans la phrase correspondante : *credit se esse beatum* = il se croit être heureux = il croit être heureux.

10. Il n'est pas impossible que le verbe de la principale soit lui-même au subjonctif ; subjonctif exprimant un ordre : *ueniat* = (j'ordonne) qu'il vienne ; un souhait : *ualeas* = (je souhaite) que tu te portes bien ; une permission : *abeat* = (je permets) qu'il s'en aille ; une hypothèse : *dicat quis* = (je suppose) que quelqu'un dise ; une atténuation : *uelim* = (j'avoue que) je voudrais ;

— ou à l'infinitif : infinitif d'exclamation : *te non dicere uerum!* = (est-il possible que) tu ne dises pas la vérité ! — de narration : *ridere omnes* = tous de rire.

Noter que le subjonctif tient lieu de l'impératif aux personnes où celui-ci fait défaut : *caueant consules* = que les consuls prennent garde.

11. Enfin, une proposition peut n'avoir pas de verbe exprimé : c'est que ou bien une forme du verbe « être » est sous-entendue (*omnia praeclara rara* = toutes les belles choses sont rares, *factum* = c'est fait), ou bien le verbe est le même que celui d'une proposition voisine et symétrique (*multi potentes, pauci humiles laudant* = beaucoup vantent les puissants, peu les humbles).

Il arrive aussi qu'on doive se laisser guider par le contexte pour rétablir un verbe sous-entendu : *Quo tu?* (*quo* est l'adverbe interrogatif de lieu désignant le lieu où l'on va) = où vas-tu ? — *Ne plura* = pour n'en pas dire plus.

Parmi les phrases sans verbe exprimé, noter les exclamatives, dans lesquelles le terme sur lequel porte l'exclamation est fréquemment à l'accusatif : *o magnum hominem!* = ô le grand homme !

## B. — RECONNAÎTRE LES FORMES GRAMMATICALES

12. Les propositions isolées, il reste à s'orienter dans l'intérieur de chacune d'elles. Ici, première difficulté propre au latin : en français c'est la place des mots qui indique le rôle qu'ils jouent dans la phrase ; le verbe est précédé de son sujet et suivi de son régime : *le père | aime | le fils*. Au contraire, en latin, les trois mots *pater diligit filium* peuvent prendre théoriquement toutes les positions sans que le rôle de chacun d'eux en soit ni modifié ni obscurci, p. ex. : *filium pater diligit*. L'indication du rôle que joue chaque mot dans la phrase est fournie par les désinences. C'est la finale, sorte d'étiquette du mot, qu'il faut d'abord interroger.

13. Beaucoup de désinences sont trompeuses et demandent à être interprétées avec le plus grand soin.

On n'oubliera pas que les mots neutres ont même désinence à l'accusatif qu'au nominatif : *templum, opus*, etc. ; — que le génitif des mots en *-ius* et *-ium* se présente parfois sous deux formes : *-ii* et *-i*, de sorte que *benefici* peut être le génitif de *beneficus* et de *beneficium* ;

— que l'accusatif pluriel de certains substantifs et adjectifs de la 3<sup>e</sup> déclinaison est parfois en *-is* : *navis, omnis* ;

— que les démonstratifs (*hic, iste, ille*) et certains pronoms ou adjectifs très usuels (*is, ipse, unus, alter, totus*) font leur génitif en *-ius* (*huius, ... totius*, etc.) et non pas en *-i*, leur datif en *-i* (*uni, ... alteri*) et non pas en *-o*.

Pour les conjugaisons, on notera que la 1<sup>re</sup>, qui a pour voyelle caractéristique *a*, a son subjonctif en *e* : *amare, amet*, tandis que la 3<sup>e</sup>, qui est en *e*, a son subjonctif en *a* : *legere, legat*. La caractéristique *-er-* (temps formés sur le parfait) ressemble au radical que présente le verbe être à l'imparfait et au futur : *eram* = j'étais, *ero* = je serai, si bien qu'on confond souvent l'imparfait des composés de *sum* (p. ex. *deerat*, imparfait de *de-sum*) et le plus-que-parfait

des autres verbes (p. ex. *dederat*, plus-que-parfait de *do*).

14. Certaines désinences ont des valeurs multiples : *bonae* est-il génitif ou datif singulier, ou nominatif pluriel ? *bona* nominatif ou ablatif féminin singulier ou nominatif-accusatif neutre pluriel ? *Romae* est-il génitif, datif ou locatif ? Une désinence *-re* peut indiquer : un infinitif actif (*amare*), une 3<sup>e</sup> pers. plur. du parfait (*amauerunt* ou *amauere*), une 2<sup>e</sup> pers. sing. du passif (*amaris* ou *amare*).

On confond souvent le subjonctif présent et le futur dans les conjugaisons autres que la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup>, car ils ont une 1<sup>re</sup> personne commune : *cipiam, legam, audiam* ; mais ils se distinguent aux autres personnes : subjonctif *cipias*, futur *capies*. On confond le présent *uēnit* avec le parfait *uēnit*, si l'on n'est pas prévenu que l'*e* là est bref et ici long.

On confond souvent le futur antérieur et le subjonctif parfait aux personnes autres que la 1<sup>re</sup> : *amaueris, amauerit*, etc. ; d'ordinaire le tour de phrase indique suffisamment si le subjonctif est justifiable.

15. Quelques caractéristiques sont obscurcies dans les formes dites réduites : un parfait *amauisti* a pour doublet *amasti* ; *amauissem* : *amasse* ; *amauerim* : *amarim* ; *nouisse* : *nosse* ; *nouerunt* : *norunt*, etc. Pour restituer la forme complète, ajouter la syllabe *-ui-* ou *-ue-*.

16. Après avoir appris les temps les plus usuels, on s'exercera dans un texte à reconnaître les diverses caractéristiques, en se reportant pour chaque cas douteux à la grammaire et au dictionnaire. Pratiquement, lorsque la langue offre diverses possibilités, on sera guidé dans le choix à faire par les données du contexte et les exigences du sens.

17. Il est des formes verbales dont on méconnaît souvent la nature. Ce sont d'abord les formes périphrastiques, composées d'un participe et du verbe « être » employé comme auxiliaire : *factum est* = il a été fait. Peu importe que l'auxiliaire soit précédé, suivi, ou séparé du participe : *id dic-*

*tum est = id est dictum = dictum id est.* Donc, quand dans une même phrase on trouve à peu de distance une forme du verbe être et un participe, il faut essayer de les joindre pour voir s'ils ne constituent pas ensemble un temps composé. (Ne pas oublier qu'en dépit des apparences *amatus est* est un passé et signifie non pas *il est aimé*, mais *il a été aimé*.)

Dans ces formes composées, le verbe « être » est assez souvent sous-entendu (cf. par. 11) : *factum* = [c'est] fait. Donc le participe tout seul peut représenter le verbe d'une proposition principale.

18. En présence d'un verbe de forme passive, il faut se demander s'il n'est pas un déponent (consulter le dictionnaire), qui peut se construire comme un verbe actif : *imitatur magistrum* = il imite son maître.

En particulier, noter que le participe d'un déponent, malgré son apparence de passif et de passé, a la valeur d'un actif et d'un présent : *imitatus* = imitant, *secutus* = suivant.

19. Certains verbes intransitifs peuvent prendre la forme passive en devenant impersonnels : *uentum est* = on est venu ; *sic itur* = ainsi l'on va.

### C. — DÉFINIR LES RAPPORTS SYNTAXIQUES

20. Quand nous savons : 1° isoler les propositions dans la phrase ; 2° dans la proposition interpréter la forme grammaticale de chacun des termes essentiels : verbe, sujet, régimes, il ne reste plus qu'à construire selon ces données, c'est-à-dire à attribuer à chaque mot son rôle dans la phrase.

21. Gardons-nous bien de la tendance invincible à commencer par le premier mot qui se présente ; allons tout de suite au verbe, car il nous aidera à reconnaître les deux autres éléments de la proposition : sujet et régime ou attribut.

22. Du sujet, le verbe nous indique la personne, le nombre,

parfois le genre. *Illi hic capti sunt* : le pluriel *capti sunt* nous oblige à prendre pour sujet non pas *hic* qui est un singulier, mais le pluriel *illi* = *ils* ont été pris ; *hic* ne pouvant pas être ici un nominatif, nous devons lui donner la seule autre valeur qu'il puisse avoir, celle d'un adverbe de lieu = *ils* ont été pris *ici*.

23. Du régime, il nous indique le cas : chaque fois qu'on cherche un verbe dans le dictionnaire, observer quelle construction il comporte, sans se laisser influencer par celle du français, qui peut être différente ; génitif : *potitur regni* = il prend le pouvoir ; datif : *fauet amicis* = il favorise ses amis ; ablatif : *utitur clementia* = il emploie la clémence ; double accusatif : *docet grammaticam discipulos* = il enseigne la grammaire à ses élèves.

Certains verbes admettant deux constructions différentes, il faudra quelquefois envisager deux régimes possibles ; dans : *urbe relicta potitur arcis* = la ville abandonnée, il s'empare de la citadelle, on pourrait construire *potitur* avec l'ablatif *urbe* aussi bien qu'avec le génitif *arcis* ; mais alors *arcis* resterait en suspens.

Prendre garde que le complément d'un verbe passif, qui se met normalement à l'ablatif soit seul (*uictus morbo* = vaincu par la maladie), soit avec préposition (*uictus a Caesare* = vaincu par César), est construit au datif dans certains cas, par exemple si le verbe se présente sous la forme du participe en *-ndus* : *hoc est tibi tentandum* = ceci doit être tenté par toi.

24. L'attribut peut n'être pas au même cas que le sujet : on le trouve au génitif (de prix, de qualité, d'appartenance) : *pluris esse* = être de plus grande (valeur) ; *magnae uirtutis esse* = être d'un grand mérite ; *est boni uiri* = il est d'un honnête homme ; — au datif (d'attribution) : *esse odio* = être à haine = être un objet de haine ; — à l'ablatif (de caractérisation) : *esse magna statura* = être de grande taille.

25. Le sujet prend quelquefois le genre de l'attribut, par exemple quand il est un démonstratif ou un relatif : *haec* (au lieu de *hoc*) *est sapientis uita* = ceci est la vie du sage ; — *quae* (au lieu de *quod*) *uocatur sapientia* = ce qui s'appelle sagesse.

26. Pour le verbe « être », souvent deux constructions sont possibles : *causa iustissima est* = le motif *est* très légitime (verbe attributif), ou : *il y a* un motif très légitime (verbe d'existence).

Pour d'autres constructions possibles du verbe « être », consulter la grammaire ou le dictionnaire : *est quod...* = il y a de quoi... ; *est tanti* = la chose en vaut la peine, etc. Noter la construction typique : *sunt qui credant* (subjonctif obligatoire) = il y a des gens qui croient.

27. Possédant verbe, sujet, régime, il ne reste plus qu'à grouper autour d'eux leurs appartenants : rattacher aux substantifs (sujet, régime ou attribut) les adjectifs, participes, etc., qui s'y rapportent ; rapprocher du verbe l'adverbe, les locutions adverbiales, déterminations locales, temporelles, de manière, etc. : *milites-nostri* | *magnā-copiā-argenti* | *illo-die* | *in-urbe-hostium* | *potiti-sunt* = nos soldats s'emparèrent ce jour-là dans la ville ennemie d'une grande quantité d'argent.

28. Pour grouper ainsi les principaux éléments d'une proposition, il ne faut pas oublier que l'ordre des mots, étant libre, peut être trompeur, et que nous devons avant tout nous laisser guider par la forme des désinences. Par exemple, la phrase ci-dessus pourrait devenir à la rigueur, sans que le sens soit modifié : *magna argenti copia sunt illo die in hostium urbe nostri milites potiti*.

29. Dans le travail de groupement, ne pas perdre de vue que la conjonction *et*, deux fois répétée, sert souvent à présenter symétriquement les deux termes d'un énoncé, comme il arrive exceptionnellement en français dans les

phrases du type : « Là je retrouverais *et* l'espoir *et* l'amour. » Ainsi on prendra garde que, dans une phrase comme : *Postquam sententiam dixit, et inimici diffisi sunt, et amici tacuerunt*, le premier *et* n'introduit pas une addition à la subordonnée *postquam...*, mais contient la première partie de la principale : « quand il eut exprimé son avis, d'une part ses adversaires se méfièrent, d'autre part ses amis gardèrent le silence ».

Dans le même ordre d'idées, prendre garde que la conjonction *cum*, qui souvent introduit une subordonnée, peut aussi être une conjonction de coordination quand elle est mise en parallèle avec *tum* : *diffisi sunt cum inimici, tum amici* = se méfièrent non seulement ses adversaires, mais aussi ses amis.

30. Si, avec tous ces beaux conseils on n'arrive pas à débrouiller la construction d'une phrase, il reste encore un moyen désespéré. Commençons par le premier mot de la phrase, et raisonnons de proche en proche : nous rencontrons un adjectif ? il ne peut guère s'entendre sans un substantif qui sera au même cas et de genre correspondant ; — un adverbe ? où est le verbe qu'il détermine ? — un accusatif ? où est le verbe dont il est le régime ? — un subjonctif ? où est le subordonnant dont il peut dépendre ? — un subordonnant ? où est le verbe de la subordonnée ? et ainsi de suite.

31. Quelle que soit du reste la méthode de construction qu'on adopte, on doit tirer parti du fait que le latin aime les liaisons. Nous disons : il est parti *comme* il était venu ; le latin dira de préférence : il est parti *ainsi* - qu'il était venu, *abiit ita-ut* venerat, ou bien, en faisant prévoir dès le début de la phrase qu'il y aura dans la suite une comparaison : *ita* *abiit ut* uenerat, ou même, avec inversion : *ut* uenerat *ita* *abiit*. Utiliser ces correspondances, dont les principales sont : *is qui, ita ut, sic quomodo, adeo*

*ut, tam quam, talis qualis, tantus quantus, ideo quia, ibi ubi, prius quam, etc.*

32. Exercice de construction (d'après une lettre de Pline le Jeune).

(Les chiffres mis entre parenthèses renvoient aux paragraphes du présent ouvrage.)

Litteris tuis (13) cognoui te Romae (14) districtam et (29) oblectamentis et negotiis agere (9) uitam (28); eam (30) es assecutus (17 et 18) quam (30) optasti (15). Mea autem mihi pluris est (24); nam hic (22) procul ab urbe nullius (13) ambitione sollicitor, nemini seruius (23), ita liber ut (31) nemo umquam cui non imperem occurrat (7). Despiciant (10) alii mediocritatem; mediocria me delectant. Hic (22) est (26) uera uita; haec (25) quies (11), haec (25) est sincera felicitas; hic (22) cotidie ad sapientiam itur (19). Ne plura (11), hoc (28) uelim (10) aliquando otium experiare (8, 13, 18), quod (31) semel consecutus (18) praesentia negotia inania duces (8, 14).

J'ai appris par ta lettre que tu menais à Rome une vie tiraillée entre les plaisirs et les affaires; tu as réalisé celle que tu as souhaitée. La mienne a plus de prix à mes yeux; car ici loin de la ville je ne suis importuné par les démarches de personne, je ne suis au service de personne, libre au point qu'il ne se rencontre jamais personne à qui je ne commande. Que d'autres dédaignent la simplicité; les choses simples me plaisent. Ici est la vraie vie; c'est cela le repos, c'est cela le vrai bonheur; ici chaque jour on avance vers la sagesse. Pour n'en pas dire plus, je voudrais qu'un jour tu fasses l'expérience de cette vie de loisirs; elle est telle que, une fois que tu l'auras réalisée, tu tiendras pour vaines tes occupations présentes.

33. Une des grandes difficultés de la construction tient à la façon différente qu'ont le latin et le français de disposer les éléments d'une phrase complexe. En français, la phrase marche d'un pas égal, d'une allure un peu monotone, les propositions successives partant pour ainsi dire toutes du même pied : *il n'est pas homme — à se prononcer sur toi à la légère — s'il ignore — ce que tu as fait*. La phrase latine procède par avances brusques suivies de retours, par enchevêtrements et par sauts : *non is est qui si quae feceris ignoret de te temere iudicet*; si bien qu'il peut

être utile, pour en dégager la marche, d'avoir recours à une disposition artificielle :

non is est qui \_\_\_\_\_ temere de te iudicet.  
si \_\_\_\_\_ ignoret  
quae feceris

La phrase française est une suite d'énoncés dont chacun satisfait provisoirement l'esprit; la phrase latine pose une série de problèmes dont souvent chacun est amorcé avant que le précédent ne soit résolu.

34. Soit un début de phrase : *Illam optimorum erant...* Voici en première place un adjectif, qui, féminin, fait attendre un substantif féminin, lequel, accusatif, appellera un verbe régissant; or, en seconde place, au lieu du substantif ou du verbe attendu, voici un second adjectif, masculin celui-là, et au génitif, destiné par conséquent à être, avec un substantif à venir, le complément de quelque chose qu'on ignore : avec deux mots, voilà quatre questions posées; le troisième mot va en soulever une cinquième : c'est un verbe qui fait attendre un sujet encore insoupçonné...; et la phrase continue ainsi, multipliant les inconcues, si bien qu'il faut souvent avancer très loin, à travers toutes sortes d'obscurités et de dédales, pour voir enfin apparaître, parfois à de longs intervalles, les mots qui apportent les solutions attendues.

35. Le passage que voici, emprunté au *Pro Archia* de Cicéron (2, 3), fournira un excellent exercice de déchiffrement :

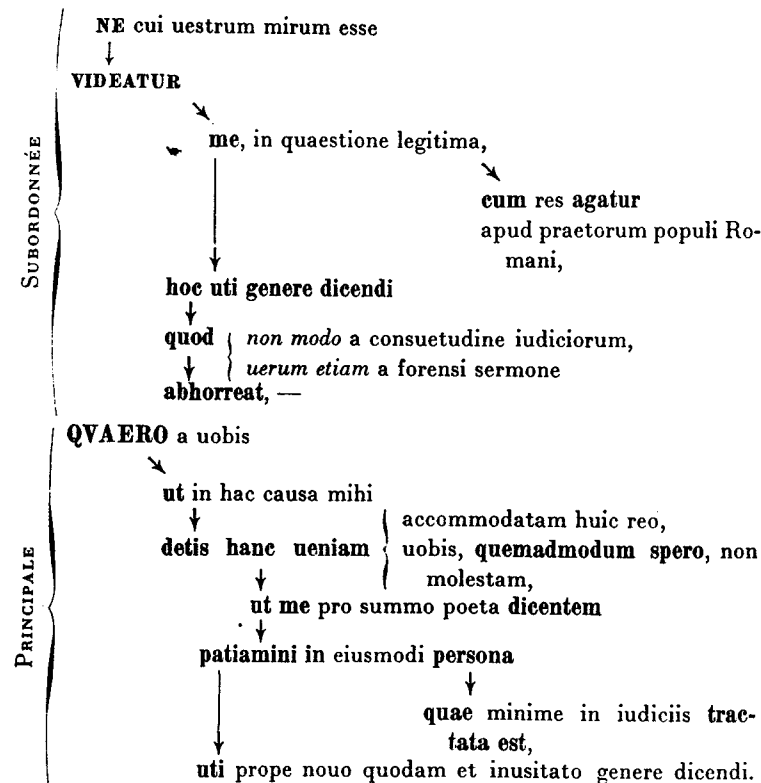
*Ne cui uestrum mirum esse uideatur me in quaestione legitima..., cum res agatur apud praetorem populi Romani..., hoc uti genere dicendi quod non modo a consuetudine iudiciorum, uerum etiam a forensi sermone abhorreat, quaero a uobis ut in hac causa mihi detis hanc ueniam, accommodatam huic reo, uobis, quemadmodum spero, non molestam, ut me, pro summo poeta dicentem, hoc concursu hominum litteratissimorum..., patiamini... in eiusmodi persona quae... minime in iudiciis... tractata est uti prope nouo quodam et inusitato genere dicendi.*

Le *ne* du début, en même temps qu'il annonce un verbe de subordonnée (*uideatur*), fait prévoir une principale dont dépendra ladite subordonnée; mais le verbe de la principale (*quaero*) se fera attendre longtemps; avant qu'il ne vienne, la subordonnée *mirum esse uideatur* amorce une proposition infinitive dont on ne nous sert d'abord que le sujet (*me*), en rejetant au delà d'une nouvelle subordonnée (*cum res agatur*) le verbe *uti*, lequel entraîne à sa suite une nouvelle subordonnée *quod abhorreat*; le *quaero*, si longtemps attendu, fait attendre à son tour tout un développement qui se dérobe à mesure qu'on en saisit les diverses articulations: *ut... detis hanc ueniam... ut... me... patiamini... uti...*

36. Un moyen pratique de suivre à travers ce labyrinthe le fil de la subordination est de marquer par des signes conventionnels les liaisons et les appartenances: on souligne d'un trait ou on encadre d'un cercle les mots qui s'appellent dans la construction: subordonnant *ne* et verbe subordonné *uideatur*, antécédent *hoc* et conséquent *quod*, sujet de la proposition infinitive *me* et verbe à l'infinitif *uti*, etc.; en réunissant deux à deux par des traits ces appartenants, ou en les numérotant, ou en les marquant d'un signe au crayon de couleur, on arrivera à s'orienter sans trop de peine à travers la phrase la plus compliquée.

37. Un moyen plus sûr encore est de transcrire la phrase en s'exerçant à disposer les propositions qui la constituent dans les colonnes d'un tableau, la première colonne à gauche contenant la ou les principales, et chacune des colonnes qui se succèdent vers la droite présentant les subordonnées dans l'ordre où chacune vient s'attacher à la précédente. On pourra en outre, pour mieux faire apparaître les articulations et les appartenances, employer tels systèmes de traits, de flèches, d'accolades que suggérera l'expérience.

Voici par exemple comment pourra être traitée la phrase de Cicéron dont la construction a été commentée au par. 35:



## TRADUCTION ANALYTIQUE

**DE PEUR QU'IL NE PARASSE ÉTONNANT** à quelqu'un d'entre vous  
que moi, dans une action régulière,  
quand l'affaire est traitée devant le préteur du peuple romain,  
j'emploie un genre d'éloquence  
qui s'écarte non seulement de l'usage des tribunaux,  
mais encore du style du forum,

**JE RÉCLAME DE VOUS** que dans cette conjoncture  
vous m'accordiez cette faveur, appropriée à cet accusé,  
et pour vous, à ce que j'espère, non importune,  
à savoir que moi, plaidant pour un poète éminent,  
vous me laissiez, à propos d'un personnage d'une espèce  
telle qu'elle n'a guère été mise en ques-  
tion dans les tribunaux,  
employer un genre d'éloquence quelque peu neuf et inusité.

### III. LE SENS

38. La connaissance de la construction n'amène pas nécessairement et immédiatement à la découverte du sens.

Les mots ne se recouvrent pas exactement d'une langue à l'autre ; pour un mot latin donné, le dictionnaire offre le choix entre toute une série de sens parfois très éloignés les uns des autres : à l'article *causa* on trouvera par exemple *principe, motif, occasion, maladie, procès, sujet, mission, parti, état, rapports d'amitié, intérêt, besoin*, enfin *chose* (et en ce sens le mot est souvent explétif), pour ne rien dire de l'emploi en postposition (*exempli causa* = à titre d'exemple). L'élève est tenté de voir là une espèce de négligence, d'imperfection et surtout d'arbitraire, qui autoriserait toutes les fantaisies ; mais il doit remarquer que le même fait se produit pour toutes les langues et pour la sienne en particulier : qu'il songe aux différentes significations que peut prendre le mot « opération » suivant qu'il est employé par un mathématicien, un chirurgien, un général, etc., le mot « article » dans les expressions : l'article féminin, un article de foi, à l'article de la mort, article de Paris, faire l'article, etc.

39. Pour éviter l'incertitude qui résulte de ce fait, on doit dès le début prendre l'habitude de ne jamais traduire les mots un par un, mais de tenir le dictionnaire ouvert à plusieurs endroits à la fois jusqu'à ce que l'un des mots, sur le sens duquel il n'y aura pas d'hésitation, indique avec évidence de quoi il s'agit, et permette de choisir pour les autres mots entre les diverses acceptions possibles. Par ce moyen on n'aura aucun embarras à traduire : *nullus*

*effectus sine causa* = aucun effet sans cause ; *causam orare amici* = plaider le procès d'un ami ; *causam optimatum sequi* = prendre le parti de l'aristocratie ; *acquirendi causa* = en vue d'acquérir, etc.

Cette incertitude est particulièrement fréquente pour les verbes, dont un grand nombre ont des significations très étendues : *agere, facere, habere*, etc., et surtout *esse*. Quand on rencontre un de ces verbes, il faut immédiatement le joindre au mot qui est en rapport avec lui, et le rapprochement fera apparaître le sens : *agere causam* = plaider un procès, — *negotium* = traiter une affaire, — *aetatem* = passer sa vie, — *partes* = jouer un rôle, — *praedam* = faire du butin, — *iure* = actionner en justice, etc.

40. De plus l'élève doit savoir lire son dictionnaire. Dans l'article *causa*, les trois derniers alinéas (intérêt, chose, besoin) ne contiennent que des exemples empruntés à des textes de lois et à la Bible ; nous n'en avons que faire pour la traduction de nos textes classiques. Il faut apprendre à interpréter d'abord dans le dictionnaire les références d'auteurs et à ne pas tirer argument par exemple d'un texte emprunté à saint Augustin pour traduire du Plaute.

41. Quant aux confusions qui peuvent être faites entre homonymes soit exacts, comme *liber* (« livre » et « libre »), comme *refert* (« il rapporte », de *refero*, et « il importe », impersonnel), soit approximatifs, comme *quaero* (je cherche) et *queror* (je me plains), c'est affaire d'attention et de réflexion. L'attitude du traducteur doit être de méfiance systématique. Du reste, une partie de ces homonymes disparaîtront si l'élève s'avise d'observer les différences de quantité ; par exemple, entre *mālum* = le mal, et *mālum* = la pomme ; *lēvis* = léger, et *lēvis* = poli, *uēnit* = il vient, et *uēnit* = il vint, *manūs* = la main, et *manūs* = les mains.

Un exercice utile sera de grouper les mots et formes qui

prêtent à confusion en un tableau qu'on aura constamment sous les yeux, fixé par exemple au mur de la chambre où l'on travaille.

42. Enfin, dans la recherche du sens, le traducteur doit lutter sans cesse contre une disposition d'esprit qui autorise toutes les complaisances et toutes les paresse : la difficulté qu'il éprouve à pénétrer la pensée exprimée dans une langue qu'il connaît imparfaitement le dispose à croire que cette pensée s'accommode d'à peu près, d'imprécisions, d'obscurités, sinon de contradictions ; il accepte aisément que l'auteur latin commette des fautes de raisonnement, et il lui prête en traduisant des inconséquences dont il rougirait pour son propre compte. Il doit s'astreindre à interroger le texte et à creuser le sens jusqu'à ce que soient pleinement satisfaits le bon sens et la logique.

43. L'expérience montre qu'un grand nombre de fautes ont pour cause l'ignorance de la valeur des démonstratifs, des possessifs, de certaines conjonctions, des relatifs et indéfinis :

*hic* est le démonstratif de la 1<sup>re</sup> personne, de celle qui parle, par conséquent des objets qui sont proches d'elle soit dans l'espace, soit dans le temps, soit par la pensée : *hic liber* = ce livre (qui est à moi, ou : qui est ici, ou : dont je parle en ce moment, ou : dont je vais parler) ; *ille* est le démonstratif de la 3<sup>e</sup> personne, ou des objets éloignés, ou des personnes et objets considérés dans le passé, ou désignés avec emphase : *ille liber* = ce livre (qui est à lui, ou : qui est là-bas, ou : dont j'ai parlé, ou : sur lequel j'attire l'attention) ; *iste* est le démonstratif de la 2<sup>e</sup> personne : *iste liber* = ce livre (qui est à vous, dont vous parlez, etc.), ou des personnes et objets qu'on dénigre (*iste* dans la bouche d'un accusateur s'adressant à l'avocat = votre homme).

*is* n'est pas un démonstratif ; il ne sert le plus souvent qu'à renvoyer à un objet ou à une personne mentionnés ou connus par ailleurs, avec le sens de « le... en question », et se traduit d'ordinaire simplement par « il » ou

« le » : *is uenit* = il est venu ; *eum uideo* = je le vois ; dans certains cas, il a un sens qualificatif, voisin de celui de « tel » : *eum amicum uolo qui mihi uerum dicat* = je veux un ami qui me dise la vérité ; *is est qui libere loquatur* = il est homme à parler franc.

44. Les pronoms personnels et les adjectifs possessifs ne sont pas exprimés quand ils ne sont pas indispensables au sens : *ueneror patrem* = (j')honore (mon) père ; s'ils sont exprimés, c'est qu'on juge bon d'insister sur la personne et l'appartenance : *ueneratur patrem meum* = il honore mon père, *odit suum patrem* = il déteste son propre père ; *tu affirmas, ego nego* = toi, tu affirmes, moi je nie.

On distinguera soigneusement le possessif simple du réfléchi : *odit patrem eius* = il déteste son père (= le père d'un tel), mais : *odit patrem suum* = il déteste son propre père (le possesseur est le sujet de l'action).

45. On n'oubliera pas qu'une même conjonction peut avoir des sens divers suivant qu'elle est construite avec l'indicatif ou le subjonctif.

*ut*, qui avec l'indicatif sert à exprimer une date (quand) ou une comparaison (de même que), indique avec le subjonctif une conséquence (de sorte que), une intention (afin que), une concession (en admettant que), etc. (l'équivalent est dans les phrases négatives *ut non* pour marquer la conséquence : de sorte que... ne pas, *ne* pour marquer l'intention : afin que... ne pas, de peur que... ne). Prendre garde au sens de *ita* (ou *sic*) *ut* = « dans des conditions telles que », qui permet des interprétations variées : *ita ambulauit ut primus aduenerit* = il a si bien marché qu'il est arrivé premier ; *ita ambulauit ut postremus aduenerit* = il a si mal marché qu'il est arrivé dernier. Attention de ne pas confondre : *ita... ut* (*ita sere ut metas* = sème de façon à récolter), avec *ut... ita* (*ut seueris, ita metes* = comme tu auras semé, ainsi tu récolteras = tu récolteras selon ce que tu auras semé).



*cum*, qui avec l'indicatif sert à dater avec précision un événement soit unique (*cum aduenisti* = le jour ou tu es arrivé), soit répété (*cum loquebatur* = toutes les fois qu'il parlait), énonce avec le subjonctif une circonstance explicative (*cum uellet* = comme il voulait, alors qu'il voulait, ou : bien qu'il voulût).

*dum*, avec l'indicatif = tandis que ; avec le subjonctif = pourvu que... Noter l'emploi de l'indicatif présent : *dum tacet, laudabat* = en se taisant (= par son silence) il approuvait.

Pour plus de détails sur les différentes conjonctions, voir la grammaire.

46. Il faut se fixer dans la mémoire que, des trois particules interrogatives usuelles, *ne* pose une question sans préjuger de la réponse possible, *nonne* fait prévoir une réponse affirmative (par *oui* ou *si*), *num* une réponse négative (par *non*). *An*, habituellement disjonctif, sert souvent aussi à présenter une hypothèse à titre d'objection : *An dices...?* = Ou bien peut-être diras-tu...?

Le latin connaît une interrogation complexe introduite d'ordinaire par *an uero*, qui fait souvent difficulté : *An uero Cicero potuit diffidere, Caesar etiam aduersari, mihi non licebit differre sententiam?* = Voyons ! (ou : Comment ! ou : Quoi !) Cicéron a pu montrer de la défiance ; César même de l'hostilité, et moi je n'aurai pas le droit de différer mon avis !

47. Se familiariser avec l'emploi du relatif *qui* = qui, lequel, et des composés : *quicumque, quisquis* = qui que ce soit qui, tous ceux qui (ne pas confondre avec *quisque* = chacun), *si quis* = si quelqu'un..., tout homme qui...

Souvent il faut le construire avec un antécédent qui n'est pas exprimé : *diligo (eos) quos diligis* = j'aime ceux que tu aimes (comp. le français : *qui m'aime me suive*).

Ne pas confondre le neutre du relatif *quod* avec la conjonction *quod* = parce que ; — l'accusatif féminin *quam*

avec la conjonction *quam* = combien ; — le masculin *qui* avec l'adverbe interrogatif : *qui fit ut...?* = comment se fait-il que...?

On notera les tours : *quid quod...?* = que dire du fait que...? — *quod nemo aderat* = le fait que personne n'était là ; — *est quod, non est quod* (avec le subjonctif)... = il y a, il n'y a pas lieu de ; — *quae tua est scientia* = étant donné votre savoir ; — *non is sum qui dicam* = je ne suis pas homme à dire ; — *quippe qui sciat* (toujours le subjonctif) = naturellement, lui qui sait...

Prendre garde aux cas où le relatif a un sens qualificatif, que signale l'emploi d'un verbe au subjonctif : *amici quibus confidat* = des amis à qui il puisse se confier.

La tournure *dignus qui dicat* = digne de parler, prend des formes compliquées selon le rôle que joue le relatif dans la phrase : *dignus a quo petamus* = digne que nous lui demandions, *digni quorum mores imitemur* = dignes que nous imitions leur conduite.

On notera encore la complication de tournures comme : *Socrates, quo nemo fuit prudentior, ait...* = Socrate, par rapport à qui personne ne fut plus sage = que personne n'a surpassé en sagesse, dit que... ; *libertas, quam qui miserunt uix homines dici possunt* = la liberté, (qui est telle) que ceux qui l'ont perdue méritent à peine le nom d'hommes.

On retiendra les latinismes : *prudentior quam ut a nobis decipiatur* = trop avisé pour se laisser tromper par nous ; *fuert qui dicerent* = il s'est trouvé des gens pour dire...

Enfin et surtout on remarquera que le relatif n'est souvent qu'en apparence un subordonnant. Il peut servir en effet au début d'une phrase à reprendre un terme de la phrase précédente, à la manière du français « lequel » dans le type de phrase : Lequel a déclaré ne savoir signer. On le traitera alors comme un simple pronom de renvoi : *quem* (= *eum*) *cum uidissem abii* = l'ayant vu, je partis.

48. Il faut s'habituer à grouper, en les fixant dans sa mémoire :

*aliquis, quis, quisquam*, qui sont les trois formes de l'indéfini, employé ou normalement (*aliquis uenit* = quelqu'un est venu), — ou comme enclitique après des mots comme *si, ut, cum...* (*si-quis uenerit* = si quelqu'un vient), — dans une phrase dubitative-interrogative (*uenit quisquam?* = quelqu'un est-il venu?) — ou négative (*ueni nec uidi quemquam* = je suis venu et n'ai vu personne).

— *unusquisque* et *quisque* = « chacun », dont le second s'emploie particulièrement après une conjonction (*ut quisque*), ou avec un superlatif (*sapientissimus quisque* = le plus sage).

— les mots qui, avec des nuances variées, à chercher dans le dictionnaire, signifient :

- « quelques » : *aliqui, aliquot, nonnulli* ;
- « tout » : *omnis, totus, cunctus, uniuersus* ;
- « seulement » : *solum, tantum, modo, tantummodo* ;
- « quoique » : *quamquam, quamuis, licet, etsi* ;
- « enfin » : *postremo, denique, tandem, demum*.

49. Au contraire, on s'appliquera à distinguer : *quicumque, quisquis*, qui appellent après eux un verbe (*quicumque ueniet* = qui que ce soit qui vienne), de *quiuvis, quilibet*, qui n'appellent pas de verbe, parce qu'ils en contiennent déjà un (*uis* = tu veux, *libet* = il te plaît) : *elige quemuis* = choisis n'importe qui (= celui que tu veux).

On distinguera *quidam* = un (définissable), une sorte de, de *aliquis* = un (indéfini) ; *alius* = un autre, de *alter* = l'autre (de deux) ; *alii* = d'autres, de *ceteri* = les autres ; *ipse* = lui-même, de *idem* = le même ; *idem* = le même, de *item* (adverbe) = de même ; *hic* = celui-ci, de *hic* (adverbe) = ici ; *quamquam* = quoique, de *quamuis* = à quel point que ce soit que ; — parmi les conjonctions, *cum* subordonnant de *cum* coordonnant (dans le groupe : *cum manu, tum oculis* = tant de la main que des yeux) ; *tan-*

*tum* marquant une extension (= tellement) de *tantum* marquant une restriction (= seulement).

50. Le mot le plus élémentaire de la langue, la conjonction *et*, fait quelquefois difficulté ; on dit : *et pater et filius* = et le père et le fils = le fils aussi bien que le père (cf. 29). On peut dire : *et filium diligo* = j'aime le fils aussi (*et* = *etiam*). Sénèque subtilise de la manière suivante : *non hoc curandum est, sed et hoc* = il faut non pas s'occuper de ceci, mais de ceci aussi, c'est-à-dire : il faut s'occuper de ceci non pas essentiellement, mais par surcroît.

51. Certaines formes grammaticales sont embarrassantes parce qu'elles n'ont pas de correspondant apparent dans notre langue :

le supin est la forme que prend l'infinitif dans certaines constructions définies par la grammaire : *eo lusum* (supin en *-um* : rapport de mouvement) = je vais jouer ; — *facile dictu* (supin en *-u* : rapport de qualification) = facile à dire.

le gérondif est la forme que prend l'infinitif décliné : nominatif : *discere est difficile* = apprendre est malaisé ; génitif : *cupido discendi* = le désir d'apprendre ; datif : *aptus discendo* = doué pour apprendre ; accusatif : *paratus ad discendum* = disposé à apprendre ; ablatif : *proficere discendo* = profiter en apprenant.

52. Par rapport au gérondif, qui est comme un infinitif substantivé, le participe en *-ndus* est comme un infinitif adjectivé, qui peut s'accorder avec un substantif : *adest ad dicendam sententiam* = il est là pour un avis à dire = ... pour dire son avis ; cf. *cupidus uidendae urbis* = désireux de la ville à voir = désireux de voir la ville ; *lassus legendis libris* = fatigué de livres à lire = de lire des livres, etc.

Dans les exemples qui précèdent, l'adjectif en *-ndus* est construit comme un qualificatif qui accompagne son substantif. Employé comme attribut, il prend une valeur différente, et équivaut à marquer une obligation : *laudandum est*

*otium* = le loisir est à *louer* = *il faut louer* le loisir ; *cum dicendum erit* = quand *il y aura à parler* = quand *il faudra parler*.

53. On pourra s'aider du sens des prépositions pour reconnaître le sens des verbes composés :

*ad* et *ab* marquent respectivement l'approche et la séparation ; comparer les mots français : *admission*, *ablation*. *in* et *ex*, l'entrée et la sortie ; comp. *incursion*, *excursion*. *de*, la descente ou l'éloignement ; comp. *dérivée*, *dévier*. *re*, le retour ; comp. *retourner*.

*cum*, la réunion, l'aboutissement à un état stable ; comp. *contenir*.

*prae*, le fait de devancer ; comp. *prévenir*.

*per*, le fait d'aller jusqu'au bout ; comp. *persévérer*.

*trans*, le passage d'un lieu dans un autre ; comp. *transplanter*. *dis*, la répartition ; comp. *distribuer*.

*pro* et *ob*, le fait de mettre en avant, l'un généralement avec idée favorable, l'autre avec idée défavorable ; comp. *proposition*, *opposition*.

*sub* et *super*, l'idée d'être en dessous ou en dessus ; comp. *submerger*, *superposer*.

On pourra déduire de là, en vérifiant chaque fois dans le dictionnaire pour se rendre compte des déviations possibles et en observant les déformations que subit la préposition, le sens des composés de *esse* et de *ferre* :

*adesse*, *afferre*, *abesse*, *auferre*, *inesse*, *inferre*, *efferre*, *deesse*, *deferre*, *referre*, *conferre*, *praeesse*, *praeferre*, *perferre*, *transferre*, *differre*, *prodesse*, *proferre*, *obesse*, *offerre*, *sufferre*, *superesse*.

On reconnaîtra, malgré la déformation que subit le verbe simple, *capio* dans *accipio*, *acceptus* ; *emo* dans *adimo*, *ademptus*, etc.

54. On s'aidera aussi, non pas pour deviner le sens, mais pour s'aider à le retenir, des ressemblances entre mots de même famille ; *fari* signifie parler : on retrouvera le radi-

cal du mot dans : *infans* = l'enfant (qui ne *parle* pas) ; *fatum* = le destin (ce qui a été *proclamé*) ; *infandus* et *nefandus* = indicible ; *fateri* = prononcer, avouer ; *fama* = la renommée (ce qui se *dit*) et *famosus* = livré aux propos ; *fabula* = un conte et *fabulari* = faire des contes, bavarder ; *facundus* = doué de la parole, beau parleur.

55. Mais on prendra garde de ne pas se laisser influencer par la ressemblance d'un mot français ; le plus souvent un mot latin n'a pas le sens du mot français qui en est dérivé : on évitera en principe de traduire *ratio* (moyen) par raison, *avaritia* (avidité) par avarice, *rudis* (grossier) par rude, *prudens* (avisé) par prudent, *tristis* (sinistre) par triste, *attendere* (viser à) par attendre, *iniuria* (tort) par injure, *crimen* (grief) par crime, *finire* (délimiter) par finir, *honestus* (digne) par honnête, *querela* (plainte) par querelle, *fabula* (rumeur) par fable, *persona* (individu) par personne, *diuersus* (opposé) par divers, *iam* (désormais) par déjà, etc., etc.

56. Si après un premier moment de réflexion nous n'apercevons pas le sens d'un mot ou d'une phrase, ne nous y arrêtons pas trop, nous égarerions notre attention sur de fausses pistes dont il nous serait ensuite difficile de nous dégager. Surtout n'écrivons pas une traduction que nous soupçonnons d'être inexacte, en nous réservant d'y revenir pour la corriger ; un mot écrit s'impose aux yeux, qui ensuite trompent l'esprit. Si après réflexion nous ne comprenons pas, ménageons un blanc sur notre brouillon, et passons. Puis, arrivés à un passage où le sens devient clair, nous retournerons aux blancs à remplir, et alors, allant du connu à l'inconnu, nous nous serons assuré de nouvelles chances de comprendre.

57. Parfois un mot obscur est expliqué par un mot synonyme ou de la même famille. Soit ce début de lettre : *Amor in te meus cogit non ut praecipiam...* (pour le verbe *praecipere*, le dictionnaire nous offre des sens très divers ; c'est la suite



crayon rouge, le terme initial *omnia*, au crayon bleu les termes de la première série, au crayon noir les termes de la seconde série (tous ces termes sont en caractères gras dans le texte imprimé ci-dessus); et nous pourrions marquer d'un trait à l'encre les mots-articulations (*en italique* dans le texte ci-dessus).

Ainsi orientés dans l'ensemble, nous passerons au détail, et noterons entre les termes qui sont imprimés ci-dessus EN PETITES CAPITALES des oppositions : *inuenisse* et *fecisse meliora* (il y a des choses que nous avons découvertes, il y en a que nous avons perfectionnées); *res domesticas ac familiares* (la vie domestique et familiale) et *rem publicam* (la vie publique); *uirtutem* (la valeur innée) et *disciplina* (l'éducation reçue); *natura* (les dons naturels) et *litteris* (l'instruction); *occupati* (dans l'activité), *otiosi* (dans le loisir); nous observerons les correspondances *melius-lautius*, *superabat-uincere*, *illustranda-excitanda*, *profuimus-prosimus...*; tous ces termes pourront être encadrés et reliés deux à deux par des traits au crayon. Après cela, nous n'aurons plus qu'à traduire en suivant les indications fournies par nos signes. Si nous restons exposés à faire des fautes de détail, en tout cas nous ne nous méprendrons pas sur la suite des idées, et les termes mis en rapport s'éclaireront les uns par les autres.

#### ESSAI DE TRADUCTION

Ce fut toujours mon sentiment qu'en toutes choses nos compatriotes ou bien ont innové avec plus de sens que les Grecs ou bien ont amélioré ce qu'ils leur ont emprunté.

En effet, à l'égard des usages et des règles de vie, des choses de la maison et de la famille, sans conteste c'est nous qui avons les meilleures et les plus splendides traditions.

Pour ce qui est de l'État, nos ancêtres à coup sûr l'ont organisé selon des règles et des lois supérieures.

Parlerai-je de l'art militaire? Là, les nôtres ont été éminents d'abord par le courage, et plus encore par la technique.

Quant aux acquisitions qu'ils doivent à leurs dons naturels et non à la culture littéraire, il ne peut y avoir de comparaison ni avec la Grèce, ni avec aucune nation.

Dans l'ordre du savoir, la Grèce nous était supérieure, ainsi qu'en tous les genres littéraires; là il était facile de l'emporter sur qui ne se défendait pas.

La philosophie a végété jusqu'à notre temps; il nous faut l'illustrer et la promouvoir, en sorte que, si, au cours d'une vie occupée, nous avons rendu quelques services à nos concitoyens, nous leur en rendions aussi, si possible, dans la retraite.

#### IV LA TRADUCTION

61. Le sens une fois dégagé, la traduction, hélas! n'en résulte pas du même coup. Transporter telles quelles dans la traduction les expressions qu'on a trouvées dans le dictionnaire ne conduit le plus souvent, vu la multiplicité des sens qu'un mot donné peut comporter, qu'à écrire un jargon inintelligible.

Il arrive qu'on trouve dans le dictionnaire la traduction toute faite d'une locution, d'un membre de phrase. Se méfier de cette bonne fortune apparente.

Car, d'abord, le dictionnaire a pour objet de faire comprendre, non de traduire. Ainsi dans un dictionnaire d'usage courant je trouve, sous *astans obstupuit*, la traduction: « il reste là comme une borne ». L'emploi d'une comparaison est destiné à faire apparaître la valeur propre de l'expression, mais c'est là une explication, non une équivalence.

De plus, il arrive que pour une expression donnée le dictionnaire propose une traduction qui convient à tel passage, mais non pas nécessairement à tel autre. Soit l'expression: *pergi ad similitudinem* = se développer à la ressemblance de. Quel non-sens ce serait d'adopter la traduction de tel dictionnaire qui, empruntant l'expression à un texte de Macrobe, où il est question de la formation de l'œuf, la rend par: « continuer l'espèce »!

Toute traduction qui se présente à l'esprit doit être soumise à l'épreuve du contexte et ne doit être adoptée que si elle s'y adapte sans effort.

Il arrive aussi qu'on ne trouve sous le mot cherché aucune traduction recevable. C'est peut-être qu'il n'y en a pas, et

que le français par rapport au latin accuse une lacune. C'est peut-être aussi que l'auteur du dictionnaire n'a pas pensé à tout. Dans ce cas, conseil pratique : regarder, outre l'article concernant le mot à traduire, les articles concernant des mots de la même famille ; peut-être l'un d'eux fournira la traduction cherchée. Ainsi je ne trouve sous *dictum* aucune traduction qui me convienne : je cherche sous *dictio*, puis sous *dicere*, et là une locution égarée parmi d'autres, « tenir des propos », me fournit le mot « propos », qui est juste celui qu'il me fallait ; sous *trepidus* je ne trouve que « agité », mais sous *trepidatio* je découvre « affolement » qui me suggère « affolé ».

62. Au moment d'adopter une traduction, se pose la grande question en laquelle s'exprime l'angoisse éternelle des élèves : **Faut-il traduire mot à mot ? Faut-il traduire librement ?**

Librement, certes non. Le traducteur n'est pas libre. Il est tenu par son texte et doit s'accommoder de cette sujétion.

Ici le traducteur que je suis moi-même à l'occasion n'ignore pas que l'adaptation rigoureuse au texte est impossible ; seulement le correcteur, que je dois être également, sait bien qu'il faut demander et vouloir le plus pour obtenir et réaliser le moins. L'élève doit aborder le texte avec l'idée bien arrêtée de ne pas biaiser, de ne pas ruser avec lui, de le saisir corps à corps pour une lutte loyale et acharnée. Dans cette lutte, il aura toujours le dessous, mais le correcteur lui saura gré de son effort et de l'approximation obtenue. **On ne peut pas respecter le mot à mot ; mais il faut traduire de façon à montrer qu'on ne le perd pas de vue.** Traduire en tout cas de façon à prouver qu'on a compris, sens et construction.

63. Voici quelques-unes des approximations auxquelles on pourra avoir recours.

Il arrivera qu'on doive faire de la principale la subor-

donnée, et réciproquement : *multum metuens huc adueni* = j'avais bien peur en arrivant ici ; *qua affectus iniuria mihi inuides?* = quel mal t'ai-je fait pour que tu m'en veuilles ?

— qu'on doive traduire un terme nominal par une proposition, et inversement le verbe de la proposition par un terme nominal : *maiores incipiunt quam desinunt* = ils sont plus grands au début qu'à la fin ; — *nemo patientius reprehenditur* = personne ne supporte mieux les réprimandes ; — *cito percensuit* = il eut vite fait de passer en revue ; — *prima percontatio fuit* = on commença par demander.

64. Souvent on aura à faire passer un mot d'une catégorie grammaticale dans une autre ; ainsi on pourra rendre :

un déterminant au génitif par un adjectif : *iudicum potestas* = le pouvoir judiciaire ; — *rei publicae officia* = les devoirs politiques ; — *ciuium discordia* = la discorde civile ; — *dolor corporis* = une souffrance physique ; — *conatus mentis* = les efforts intellectuels ; — *morbus animi* = une maladie morale ;

— ou réciproquement un adjectif par un complément déterminatif : *timor hostilis* = la crainte des ennemis ; — *ordo equestris* = l'ordre des chevaliers ; — *regium nomen* = le titre de roi, etc.

Un adjectif (ou participe) pourra encore se traduire par un adverbe ou une expression adverbiale : *collis se mollis inflectit* = la colline s'infléchit doucement, — *imprudens feci* = je l'ai fait sans le vouloir, — *roganti concessum est* = sur sa demande on lui accorda..., etc. ;

— par un substantif : *pulchra* (neutre pluriel) = la beauté, ou une expression substantive : *multi* = beaucoup de gens.

Un verbe par un adverbe : *in hoc certamine te uinci oportet* = dans cette lutte tu seras nécessairement vaincu ; — *solent dicere* = ils disent d'ordinaire ;

— par un substantif : *natus ad agendum* = né pour l'action ; — *ordo dicendi* = le tour de parole.

Un substantif par une expression adverbiale : *corpora et animos eneruare* = affaiblir au physique et au moral ;

— ou verbale : *opinio paupertatis* = l'idée qu'on est pauvre.

65. Souvent il faudra rendre un pluriel par un singulier : *frigora* = le froid, *sacra* = un culte ; parfois un singulier par un pluriel : *clamor* = des cris, *uestis* = les vêtements.

Quelquefois le pluriel et le singulier d'un même mot ont des sens différents : *uis* = la violence, *uires* = la force ; *animus* = l'esprit, *animi* = la fierté ; *finis* = le bout, *fines* = le territoire.

Il faut noter que le latin met au pluriel, et le français au singulier, le mot qui exprime une notion unique rapportée à des sujets multiples : *capita demissa tenebant* = ils tenaient la tête baissée.

66. C'est une difficulté de trouver en français des équivalents au neutre latin : on évitera d'employer trop souvent le mot « chose », dont on abuse dans le mot à mot. Le français ne l'emploie couramment que dans certaines expressions toutes faites, comme « quelque chose ». On pourra ainsi traduire : *multa* = bien des choses ; *quaedam* = certaines choses ; *bona, mala* = de bonnes, de mauvaises choses.

Quelquefois, mais très rarement, le français nous fournit un équivalent du neutre : *omnia* = tout, *haec* = ceci, *quae* = ce qui.

Mais le plus souvent c'est par un substantif qu'il faudra rendre l'adjectif substantivé : *pulchra* = des beautés, *mirabilia* = des merveilles, *secunda* = la prospérité, *adversa* = l'adversité, *turpe aliquid* = quelque vilénie.

Si l'adjectif est peu significatif (*multa, quaedam, pauca*, etc.), de sorte qu'on ne lui trouve pas de substantif correspondant, on tirera un substantif du verbe de la proposition : *multa euenerunt* = il est arrivé bien des événements ; — *qui magna spectauerunt* = ceux qui ont vu de grands spectacles.

67. Le français aime à traduire par une périphrase composée de *verbe + régime* ce que le latin exprime par un

verbe simple : *prodesse (nocere) alicui* = faire du bien (du mal) à quelqu'un, *diligere* = avoir de l'affection pour, *cognoscere* = faire la connaissance de, *solere* = avoir l'habitude de, *curare* = prendre soin de, *sequi* = se mettre à la suite de, *ducere* = être à la tête de, *uincere* = avoir le dessus, *cupere* = avoir envie de, *timere* = avoir peur de, *seruire* = se faire l'esclave de...

68. En revanche, le français exprime volontiers par un verbe unique une périphrase latine formée de *verbe + adjectif attribut* : *fit melior* = il s'améliore, *maiorem facere* = agrandir, *peiores habere* = déprécier.

69. Le latin a une préférence pour les périphrases avec « être », le français pour les périphrases avec « avoir » : *est illi opus* = il a besoin ; *est mihi liber* = j'ai un livre ; *is est mihi odio* = je l'ai en aversion ; *erat cupidus nouarum rerum* = il avait la passion des nouveautés ; *bonae indolis esse* = avoir un bon naturel.

70. Les temps du latin ont certaines valeurs qui demandent quelquefois à être rendues en français à l'aide d'une locution composée :

ainsi les présents dits inchoatifs ou ingressifs, qui expriment qu'on aborde (*inchoare*) une action : *illum placo* = je travaille à l'apaiser ; *quid dicis?* = que veux-tu dire ? *uendere aedes* = mettre en vente une maison.

l'imparfait dit duratif : *legebat* = il était en train de lire.

le futur dit proche ou immédiat : *abibo* = je vais partir.

le parfait dit gnomique, qui convient à l'expression d'une sentence (grec *gnomé*) : *multos potentes perdidit superbia* = on a vu l'orgueil perdre bien des puissants.

Le parfait latin s'emploie aussi dans des cas où nous préférons l'imparfait : *fuit illi mater Samia* = sa mère était une Samienne ; et aussi là où nous insistons par une périphrase sur l'achèvement de l'action : *dixi* = j'ai fini de parler.

71. Certaines formes de langage sont en français purement théoriques et n'appartiennent pas à la langue courante : ainsi le **passé défini, qu'on n'emploie guère** que dans la narration historique, et qui se remplace avantageusement, dans bien des cas, soit par le passé indéfini, soit par le présent :

*amicus nuper ad me uenit* = mon ami est venu (plutôt que : vint) l'autre jour chez moi ; *tum exclamauit* = alors il s'écrie...

72. Le **passif**, si fréquent en latin, n'existe pour ainsi dire pas dans le français usuel ; il faut chercher des équivalents : *hoc dicitur* = cela se dit, ou : on dit cela ; *ducitur prouidentia quadam* = il se laisse conduire par une espèce d'instinct ; *illi praemium attributum est* = il s'est vu accorder une récompense ; *iubetur* = il reçoit l'ordre de...

73. Le **participe présent**, assez fréquent en latin, est lourd et gauche en français. On ne dira pas : *o stultum hominem, et repugnantem utilitati suae!* = ô le sot individu, luttant contre son propre intérêt ; — mais : *qui lutte* contre, ou : en lutte contre...

A plus forte raison on n'ajoutera pas au texte latin des participes présents : *urbe capta* = non pas : la ville ayant été prise, — mais : la ville prise ; *uix adeptus imperium perdidit* = non pas : ayant à peine conquis le pouvoir il le perdit, — mais : le pouvoir à peine conquis, il le perdit.

74. Le français ne connaît pas l'emploi du participe passé caractéristique de la tournure *urbs capta illis spem auxit* = la ville prise accrut leur espoir ; il faut traduire : la prise de la ville...

75. L'indicatif des verbes qui expriment une possibilité, une obligation, se rend souvent en français par le conditionnel : *decet tacere* = il conviendrait de se taire ; *potuit dici* = on aurait pu dire.

76. Le latin multiplie les propositions subordonnées au sub-

jonctif ; le français les remplace dans la mesure du possible par des infinitives : *uenit ut diceret sententiam* = il vint pour dire son avis ; — *rogo ut sciam* = je demande afin de savoir ; — *misit qui diceret* = il a envoyé dire ; — *si singula percenseas, nihil est* = à regarder le détail, ce n'est rien ; — *mihi dedit quod legerem* = il m'a donné de quoi lire ; ou par des gérondifs : *cum proficisceretur* = en partant ; — *etsi fateatur* = tout en reconnaissant que ; — *dum tacent* = en se taisant...

Souvent aussi c'est un simple substantif français qui répond à une proposition subordonnée : *quod sentio* = mon sentiment ; *uis scire quare redierim?* = tu veux savoir la raison de mon retour?

77. Diverses autres tournures latines font difficulté parce qu'elles n'ont pas d'équivalent exact en français :

Le français connaît à peine l'interrogation indirecte, si fréquente en latin ; il ne peut guère l'employer qu'après des verbes, et à peu près exclusivement avec *savoir*, *voir*, *demander*. Il faudra donc souvent s'ingénier pour trouver quelque détour : *prima percontatio fuit quare...* = on commença par lui demander pourquoi... ; — *discrucior an iam uenerit* = je me demande avec angoisse s'il est maintenant arrivé ; — *excogitavi quo modo illi dicerem* = j'ai réfléchi aux moyens de lui dire ; — *hoc restat utrum...* = reste la question de savoir si...

78. La proposition infinitive, dont le latin fait un si grand usage, n'est guère employée en français que dans les phrases simples du type : je vous vois venir. Il est souvent inévitable de la rendre par une subordonnée avec « que » ; on allégera parfois la construction, particulièrement dans ce qu'on appelle le style indirect, par un recours à la subordination dite sans particule : *respondit se pauca de iis quae rettulissent adiecturum : illos fortasse timere...* = il répondit qu'il n'ajouterait que peu de chose à ce qu'ils avaient rapporté : peut-être craignaient-ils...



79. Certains termes de liaison, conjonctions et adverbes conjonctifs, présentent des particularités qu'on ne peut rendre en français que par des idiotismes.

La formule de comparaison *ut... ita* sert parfois à comparer deux cas dissemblables ; on notera la construction : *ut tu meliora, ita ille deteriora sequitur*, et le gallicisme correspondant : *si toi tu vises au mieux, lui, il vise au pire*.

A certaines tournures par *nec* correspond la tournure française par *sans* : *fluctuat nec mergitur* = il flotte sans sombrer.

Le latin a une façon originale d'employer *etiam* : *etiam questus est* = il alla jusqu'à se plaindre ; *idem : idem dicebat* = c'est encore lui qui disait ; *iam : iam adest* = le voici qui arrive ; *adhuc : adhuc quaerebat* = il en était encore à chercher ; *uix : uix attingi* = j'ai eu peine à atteindre ; *tandem : tandem dixit* = il en vint à dire ; *demum : is demum est orator qui...* = seul est orateur celui qui... ; l'orateur par excellence, c'est celui qui... ; *ultra : me admonuit ultra* = il a pris les devants pour m'avertir ; *immo : Negavit? Immo correxit* = Il a refusé? Non, mais il a rectifié ; *nedum : uix fortis fuit, nedum audax* = à peine a-t-il été courageux, tant s'en faut qu'il ait été téméraire.

80. Dans nombre de cas il faut ajouter au texte pour rendre la valeur d'un latinisme sans équivalent dans notre langue.

Par exemple, nous ne possédons pas le comparatif sans complément qui marque en latin un degré notable d'une qualité ; il faudra donc chercher des équivalents approximatifs : *doctior quidam lupus* = un loup *quelque peu* cleric ; *stultior ille est* = il est *bien* sot ; *minus* = assez peu, trop peu, pas assez...

Pour rendre le superlatif, on ne pense pas d'ordinaire à la traduction par des adverbes comme *fort*, *grandement*, *extrêmement*... ou par des locutions comme *des plus*, *entre tous*, etc.

81. Nous n'avons guère la ressource de donner aux substantifs et adjectifs la forme de diminutifs : *aedicula* = une maisonnette ; *uetulus* = vieillot. Nous sommes obligés le plus souvent d'avoir recours à des épithètes jointes : *adulescentulus* = un tout jeune homme ; *popellus* = le menu peuple ; *muliercula* = une pauvre femme...

82. Nous n'avons pas d'équivalent exact de la négation double, qui est loin d'équivaloir, comme on dit, à une simple affirmation ; on traduira : *nemo non uenit* non pas par : tout le monde est venu, mais par : personne n'a manqué de venir ; *ne nihil agas* = pour que tu ne sois pas sans rien faire ; *nec non laudat* = et il ne laisse pas de louer ; *haud nescit* = il n'est pas sans savoir.

83. Normalement le latin n'exprime pas le pronom personnel sujet ; donc si nous rencontrons un *ego*, un *tu*, c'est qu'il y a lieu d'insister sur la personne ; nous traduirons cette insistance : *ego omnia dixi* = moi, j'ai tout dit, ou : *c'est moi* qui ai tout dit.

84. Le latin n'a pas d'article. Le français, qui en a un, ne l'emploie pas inconsidérément. Il arrive que l'omission de l'article en français donne à la traduction un tour plus satisfaisant : *omnia adhibuit, preces minasque* = il a tout employé, prières et menaces.

85. Le latin dispose de plusieurs conjonctions adversatives : *at, sed, uero, autem*, que l'on est tenté de rendre les unes et les autres par « mais » ; il faut penser aussi à des équivalents comme : au reste, en revanche, seulement. Ex. : *At ille : « Non nego, inquit, sed ceteri... » = Mais lui : « Je ne dis pas non, dit-il, seulement les autres... »*

De même, pour *quoque* et *etiam*, on pensera non pas seulement à « aussi » et à « même », mais à « également, encore » ; pour *tantum, modo, tantummodo*, non pas seulement à « seulement », mais à « simplement », « uniquement », « exclusivement », et aussi à la locution « ne...

que », sans compter les tournures du type : *tantum ostendit* = « il se contenta de, il se borna à montrer »...

86. L'habitude de la traduction latine a peu à peu créé une sorte de langue traditionnelle de la version, qui représente un français désuet ; il faut se garder de ce jargon en faisant appel au parler vivant. En présence d'une expression dont on ne trouve en français qu'un équivalent périmé, il faut se demander comment, sans passer par le latin et dans la langue de tous les jours, on aurait dit la même chose.

87. Par exemple, les élèves sont habitués à une traduction traditionnelle des conjonctions et adverbess usuels, rendant *itaque* par « c'est pourquoi » au lieu de « aussi », qui est plus courant, ou de « en conséquence », qui est plus typique ; *quidem* par « certes » au lieu de « bien » (*uenit quidem, sed iam abiit* = il est bien venu, mais il est déjà parti) ; *nisi* par « si ce n'est » au lieu de « ne... que » ou « seulement » ; *immo* dans une réponse par « bien plus » au lieu de « oui, mais » ou « non, mais » ; *postquam* par « après que » au lieu de « quand » ou « une fois que » ou « depuis que » ; *tamen* par « cependant » au lieu de « quand même » ou de « toutefois » ; *uero* par « mais » au lieu de « quant à » ; *autem* par « d'autre part » au lieu de « or » ; *parum* par « trop peu » au lieu de « guère », etc.

88. De même pour les mots dits autonomes : substantifs, verbes... On traduit mécaniquement *locus* = « le lieu », *sedes, secessus* = « le séjour, l'asile », sans penser aux termes plus usuels : « l'endroit, la demeure, la retraite » ; on appelle *onus* « le fardeau » sans penser à « la charge », *uoluptas* « la volupté » sans penser au « plaisir ». Rencontre-t-on des verbes d'usage courant comme : *arripere, ducere, frui, gaudere, opprimere, peccare*, aussitôt on leur donne leur traduction pour ainsi dire stéréotypée : « saisir, conduire, jouir de, se réjouir de, opprimer, pécher », et on ne songe jamais à « attraper, mener, goûter, se plaire à (ou aimer),

écraser, fauter », qui ne sont pas moins français et qui sont plus usuels. Même quand deux traductions apparaissent également possibles, choisir de préférence celle à laquelle on pense d'ordinaire le moins.

89. On a une tendance irrémédiable à faire usage d'un certain vocabulaire oratoire ou poétique (?) hérité de nos classiques ou classicisants. Il n'y a pas de raison pour baptiser « airain » ce que tout le monde appelle « bronze » (*aes*), pour aller chercher dans un vocabulaire démodé le « guerrier » et son « glaive », les « embûches » et le « carnage », le « captif » et le « pasteur », le « disciple », le « prince », et son « épouse », le « festin » et les « présents », le « navire », l'« onde » et le « flot », quand la langue courante nous donne pour *uir, gladius, insidiae, caedes, captiuus, pastor, discipulus, princeps, coniux, conuiuium, munera, nauis, unda, fluctus*, des termes moins ambitieux et plus vivants : le « héros » et son « épée », l'« embuscade » et la « tuerie », le « prisonnier », le « berger », l'« élève », le « souverain » et sa « femme », le « dîner » et les « cadeaux », le « bateau », l'« eau » et la « vague ».

90. Il ne faut pas croire que toutes les traductions possibles, ou même recommandables, sont fournies par le dictionnaire.

Le dictionnaire peut être complété. Il fournit d'ordinaire les traductions qui sont traditionnellement en usage ; il omet parfois celles que peut nous suggérer la pratique actuelle de la langue.

On trouvera ci-après un certain nombre de mots accompagnés de la traduction à laquelle d'ordinaire on songe le moins, bien qu'elle soit la plus « française ». Il n'en faut pas conclure que la traduction indiquée ici doit être préférée en toute circonstance ; elle peut même dans certains cas n'être pas recommandable. Elle n'est donnée qu'à titre de secours et de suggestion, et doit être mise à l'épreuve dans chaque cas particulier.

*accendere*, attiser.  
*accidit (sicut)*, (comme) ce fut le cas.  
*accusare*, mettre en cause, s'en prendre à, incriminer.  
*acies*, front, formation de combat, ligne de bataille.  
*adesse*, assister à, être là.  
*adire (aliquem)*, aller voir, aller trouver (quelqu'un).  
*adiuuare*, seconder.  
*aduersae res*, les revers, des traverses.  
*aduersari*, faire opposition.  
*aeger*, souffrant, malade, indisposé.  
*aegre*, à contre-cœur ; *aegre ferre*, prendre mal.  
*aeque*, d'autant.  
*aether*, le firmament, l'empyrée.  
*ager*, une propriété, la campagne.  
*agmen*, colonne de marche.  
*alii*, autrui.  
*alloqui*, interpellier, apostropher.  
*altum* (dit de la mer), le large.  
*ambire*, intriguer.  
*amor*, affection, attachement, sympathie, prédilection.  
*animus*, le cœur, le caractère, le moral.  
*animi*, les sentiments, l'humeur, l'ardeur, l'entrain.  
*animo*, de cœur ; *in animo*, dans son for intérieur.  
*animo aequo* ; *iniquo*, de bon cœur, de bon gré ; à contre-cœur.  
*arripere*, attraper.  
*aspernari*, faire fi de, déprécier, mésestimer.  
*assequi*, réaliser.  
*at*, seulement.  
*attendere*, viser à.  
*attinere ad*, avoir trait à.  
*auaritia*, cupidité.  
*auctoritas*, influence, crédit, prestige, ascendant, garantie, initiative.  
*bellum*, les hostilités.  
*beneficia*, les bons offices.

*beneuolentia*, les bonnes grâces, le bon vouloir, de bonnes intentions, la sympathie.  
*bona* (neutre pluriel), le bien-être.  
*caedes*, une tuerie.  
*cauere*, prendre des précautions.  
*causa*, mobile, raison d'être, prétexte.  
*certamen*, concours, compétition, concurrence, conflit, engagement.  
*certare*, concourir.  
*certe*, à coup sûr.  
*certus*, déterminé, précis.  
*ceterum*, au demeurant.  
*circum*, à la ronde.  
*clarus uir*, un homme de qualité, en vue.  
*coepi*, je me suis mis à, je me pris à.  
*commemorare*, mentionner, signaler.  
*commendare*, préconiser.  
*comparare*, confronter.  
*componi ad*, se régler sur.  
*comprehendere*, attraper.  
*concupere*, se faire une idée.  
*consilium*, une idée, un plan, une conception.  
*continuo*, d'emblée.  
*contra*, en revanche, à l'encontre.  
*contrarium (in)*, à rebours.  
*contumelia*, avanie.  
*corpus*, le physique (cf. le contraire *animus*), la personne.  
*corrigere*, retoucher.  
*corrumpere*, gâter, abîmer.  
*crimen*, chef d'accusation, grief.  
*cura*, soins, tracas.  
*damnum*, un préjudice.  
*decet*, il sied.  
*decipere*, duper.  
*decus*, l'apparat.

*delectari (re)*, aimer (une chose), trouver, prendre son plaisir à...

*denique*, en définitive.

*despicere*, faire fi de.

*deus*, la divinité.

*dicere*, exprimer.

*dicta*, des on-dit, des dires, des propos.

*dignitas*, considération, distinction, prestige, situation (sociale, politique).

*diligens*, consciencieux, scrupuleux.

*disciplina*, une technique.

*discrimen*, crise, situation critique.

*disputare*, disserter, discourir.

*doctrina*, le savoir.

*doctus*, un lettré, un homme de lettres.

*dolor*, souffrance, affliction, ressentiment, chagrin, dépit.

*dolus*, supercherie, subterfuge, stratagème.

*domus*, le logis, le chez soi (*domi*, à domicile).

*donum*, un cadeau.

*dubius*, ébranlé, chancelant, irrésolu.

*ducere*, mener.

*egens, egenus*, besogneux.

*egere*, être dans le besoin.

*egestas*, le dénûment.

*egregius*, extraordinaire, éminent, hors pair, d'élite.

*eloquentia*, la parole.

*eruditus*, cultivé.

*etsi*, tout en (avec le participe).

*exercere*, pratiquer, manier.

*exitus*, l'aboutissement.

*expertus*, qualifié, éprouvé.

*fabulae*, des racontars.

*facinora*, des agissements.

*fama*, la vogue.

*familia*, la maison, la maisonnée, le personnel, la domesticité, les gens.

*fauere*, vouloir du bien à (cf. le contraire *inuidere*), sympathiser.

*fauor*, complaisance, parti pris.

*fautor*, champion, partisan.

*felicitas*, la chance.

*fere*, généralement.

*ferox*, fougueux, ombrageux.

*ferre grauit* = prendre mal, avoir du mal à supporter.

*fertilis*, productif.

*fides*, la loyauté, la parole d'honneur (*fidem facere* : donner créance).

*finis*, le bout, l'extrémité.

*flumen*, cours d'eau.

*forte*, d'aventure (*si forte...*, s'il arrive, s'il se trouve que...).

*fortis*, vaillant, valeureux, énergique.

*fortitudo*, force d'âme, énergie.

*fortuna*, la condition, la chance.

*fouere*, choyer.

*fragor*, tapage, vacarme.

*fraus*, la malveillance, l'imposture.

*frigidus*, indifférent, futile, frivole, oiseux.

*frui*, goûter, tirer profit de.

*frustra*, en pure perte.

*furere*, délirer.

*furor*, frénésie.

*gaudere*, avoir de la joie.

*gaudium*, allégresse.

*gesta*, des prouesses.

*gloria*, la considération.

*gratia*, agrément, popularité, complaisance, partialité.

*gratulari*, complimenter.

*gratus*, plaisant.

*gravis*, sérieux, austère, de poids.

*haberi*, passer pour.

*habitus*, tenue, manière d'être, tournure, attitude, l'ordinaire.

*hactenus*, sans plus.

*hercle!* ma foi!

*hic, huc*, céans.

*homo*, un individu, un personnage, un être.

*honestas*, honorabilité.

*honestus*, beau (surtout au moral), distingué, de qualité.

*honor*, une distinction.

*humanitas*, courtoisie, civilité, bonté; culture, distinction.

*humilis*, terre à terre.

*iacere*, être à terre; être inerte, végéter.

*iam*, dorénavant, désormais.

*idem* (au neutre), la pareille. Noter le tour : *idem dixit* = c'est encore lui qui dit; ou : il dit encore.

*idoneus*, qualifié.

*ignobilis*, déconsidéré.

*ignorare*, méconnaître.

*illustris*, en vue.

*impetus*, élan, impulsion.

*impiger*, opiniâtre, acharné.

*imprimis*, entre tous.

*improbare*, mésestimer, déconsidérer.

*improbus*, malhonnête.

*imprudens*, au dépourvu, inconsciemment, par mégarde.

*incommoda*, préjudices, désagréments, mécomptes, déboires.

*incommodus*, malencontreux.

*indigenus*, besogneux.

*inepte*, maladroitement, hors de propos.

*infamia*, discrédit.

*infamis*, ignominieux, discrédité.

*iniuria*, le mal (qu'on fait à quelqu'un), mauvais traitements, préjudice.

*inopia*, le dénûment.

*insanire*, agir en dépit du bon sens.

*insidiae*, guet-apens.

*interea*, entre temps, sur ces entrefaites.

*inuidere*, vouloir du mal à..., en vouloir à..., jalouser, voir d'un mauvais œil.

*inuidia*, animosité, inimitié, ressentiment.

*inuisus*, mal vu.

*ipse*, en personne, à lui tout seul, de son propre chef (*ipsi uirtuti maledicere* = insulter jusqu'au mérite); ou : pour sa part, de son côté.

*ira*, ressentiment.

*itaque*, en conséquence.

*iter*, trajet.

*iubere*, enjoindre, prescrire, faire (dire, voir... quelque chose). Noter le sens atténué de : inviter à...

*iudicium*, le sentiment (sur une chose).

*iustus*, légitime, régulier, réglementaire, normal.

*labor*, peine, épreuves, besogne.

*laborare*, peiner, se donner du mal.

*laedere*, froisser.

*laetitia*, liesse, allégresse.

*lasciua*, fantaisie, gentillesse.

*lasciuus*, pétulant, espiègle.

*laudare*, vanter, prôner, louer, féliciter.

*laus*, un compliment.

*lautus*, distingué.

*lentus*, indolent.

*letum*, le trépas.

*leuis*, volage, frivole.

*liberalis*, bien né, de qualité.

*libet (ut)*, à plaisir, à souhait.

*libido*, caprice, fantaisie, lubie.

*licentia*, l'arbitraire.

*licet* (conjonction), on a beau..., on peut bien...

*litterae*, la culture (littéraire).

*litus*, le littoral, le bord (de la mer).

*locus*, endroit, place, local.  
*loqui*, s'exprimer, prendre la parole.  
*lux*, clarté.  
*maledicere*, insulter à.  
*malum*, calamité, épreuve, préjudice.  
*mediocris*, ordinaire, modeste, moyen, quelconque.  
*medio* (*labore*, etc.), en plein (travail), au beau milieu de, au centre de.  
*metus*, appréhension, peur, frayeur, effroi.  
*militia*, une campagne (militaire).  
*modo*, tout à l'heure, tantôt, naguère.  
*molestus*, à charge, ennuyeux, importun, malencontreux.  
*mollis*, langoureux.  
*momentum*, impulsion, facteur, efficacité.  
*mores*, la morale (éventuellement : le moral).  
*moueri*, bouger.  
*multi*, maint, multiple, bien des, nombre de, quantité de, force.  
*nam*, de fait.  
*natura*, le naturel, l'instinct, les dons naturels.  
*nec... non*, non sans.  
*ne... quidem*, ni non plus.  
*negare*, dire non, démentir.  
*negotium*, besoin, embarras.  
*nequam* (*homo*), (homme) de peu, de rien.  
*nerui* (pluriel), du ressort.  
*nihil*, le néant.  
*nimirum*, bien sûr.  
*nisi*, à l'exclusion de.  
*nobilis*, notable, considéré, réputé, notoire, patent, en vue.  
*nobilitas*, notoriété, considération.  
*nocere*, faire du mal.  
*nomen*, le renom.  
*nondum* (*nondum dico* = je ne vais pas jusqu'à dire).  
*nouus*, étrange, singulier.

*nuper*, l'autre jour, naguère, tantôt.  
*obesse*, faire du mal, porter tort.  
*odium*, aversion, antipathie, ressentiment.  
*olim*, naguère, une fois, un beau jour.  
*omnes*, tout le monde ; *omnia*, tout, toutes choses (*omnium felicissimus* = le plus heureux du monde).  
*omnino*, d'une façon générale, en gros, absolument, somme toute.  
*onus*, charge, faix.  
*operam* (*dare*), mettre ses soins, se donner du mal (pour faire quelque chose).  
*oportet*, il est fatal que.  
*opportune*, à point.  
*opus*, une tâche.  
*otiosus*, inactif, désœuvré, inoccupé, de loisir.  
*parcere*, ménager.  
*pariter*, de pair.  
*pars*, côté (*in hac parte* = de ce côté-ci).  
*parum*, guère.  
*patria*, le pays, le pays natal.  
*paululum*, si peu que ce soit, tant soit peu, un tantinet.  
*peccare*, fauter, broncher.  
*pectus*, le cœur.  
*perditus*, taré.  
*periculum*, épreuve, risque, enjeu.  
*peritus*, compétent, expert, connaisseur, avisé.  
*petere*, viser, viser à.  
*pietas*, dévotion, déférence, sentiment du devoir.  
*placere*, faire plaisir, être agréé.  
*plerique*, la majorité, le grand nombre, le nombre.  
*plures*, plus d'un.  
*poena*, sanction, rançon.  
*ponere*, mettre.  
*posse*, être à même de, en état de, en mesure de, avoir les moyens de ; *non dici potest*, on ne saurait dire.  
*postquam*, une fois que.

*praecedere*, prendre la tête.  
*praeceptum*, une leçon.  
*praemium*, rétribution.  
*princeps*, le souverain; *principes*, les notables, les grands.  
*prodesse*, faire du bien.  
*profiteri*, faire paraître.  
*prudens*, avisé, averti, judicieux, perspicace, circonspect.  
*prudenter*, à bon escient.  
*prudentia*, savoir, jugement, discernement, clairvoyance, sagacité.  
*publice*, officiellement.  
*pudor*, le respect humain, l'amour-propre, l'honneur.  
*pugna*, lutte.  
*quando*, vu que, étant donné que, du moment que.  
*quamquam*, encore que.  
*quia*, du fait que.  
*quidam*, un quidam (une manière, une sorte, une espèce de...).  
*quilibet*, le premier venu...  
*quippe qui*, du fait qu'il...  
*quod si*, au cas où.  
*quoniam*, du moment que.  
*quoque*, également.  
*ratio*, méthode, procédé, expédient, opération, système, théorie, compte, considération.  
*res*, réalité, sujet, objet, cas, circonstance (*in multis rebus* = sur bien des points; *re* = au fond); en un sens spécial: un avoir, du bien (*res mediocris* = un avoir modeste).  
*res publica*, l'État, le gouvernement, la politique.  
*resistere*, réagir.  
*reus*, inculpé, prévenu.  
*ripa*, la berge.  
*rudis*, fruste.  
*rursus*, en revanche, en retour.  
*saepe*, maintes fois, à maintes reprises.

*salus*, sauvegarde.  
*sapiens*, judicieux.  
*sciens*, à bon escient.  
*securus*, insouciant, sans souci.  
*sedere*, siéger, être à demeure.  
*semel*, une fois pour toutes.  
*semper*, de tout temps.  
*sententia*, la façon de voir.  
*sermo*, des propos.  
*sero*, sur le tard.  
*seruare*, garder.  
*seruire*, être assujéti à.  
*seruitus*, sujétion.  
*singula* (neutre pluriel), les détails.  
*sollicitus*, en peine, tracassé.  
*sordidus*, minable.  
*sperare*, escompter.  
*sponte sua*, spontanément, de (son) propre chef.  
*stare*, demeurer, stationner.  
*studere*, aspirer à, avoir à cœur de.  
*studium*, empressement, engouement, entrain, sympathie, partialité, complaisance, dévotion.  
*stupere*, demeurer interdit, en extase, abasourdi.  
*subtilis*, minutieux, méticuleux.  
*successus*, la réussite.  
*summa*, l'ensemble.  
*summus*, essentiel, absolu, éminent (*summa gloria* = le comble de la gloire).  
*superare*, avoir le dessus; *superari*, avoir le dessous.  
*superbia*, morgue, forfanterie.  
*suscipere*, assumer, prendre sur soi.  
*suus*, son propre..., personnel.  
*tamen*, toutefois, quand même, après tout, néanmoins.  
*tantummodo*, exclusivement.  
*temere*, inconsidérément, à l'étourdie.  
*tempus*, conjoncture, époque, occasion, circonstance.

*timere*, avoir peur, appréhender, redouter.  
*timor*; cf. *metus*.  
*totus*, l'ensemble de.  
*trepidare*, se démener, être dans les transes.  
*trepidatio*, désarroi.  
*trepidus*, frémissant, affolé, fiévreux, fébrile, effaré.  
*tristis*, maussade, chagrin, de mauvaise humeur, de mauvaise mine, minable, abattu, sinistre.  
*tum*, et puis.  
*tumultus*, désarroi.  
*turba*, cohue, bagarre.  
*turpis*, vilain, disgracieux, minable, ignominieux, infamant, déshonorant; *turpe aliquid*, une vilénie.  
*uerbum (ad)*, à la lettre, littéralement.  
*uictus*, le train (de vie).  
*uideri*, avoir l'air (*mihi uidetur magnus* = je le trouve grand).  
*uincere*, avoir le dessus, l'emporter, surpasser; *uinci*, avoir le dessous.  
*uincula*, des attaches.  
*uir*, un personnage, une personnalité.  
*uirtus*, valeur, mérite, bravoure, caractère.  
*uis*, efficacité, véhémence; *ui* (avec un génitif), sous l'empire de.  
*uita*, l'existence.  
*uitium*, imperfection, inconvénient, déféctuosité, tare.  
*ultra (aggredi, etc.)*, prendre l'initiative (d'attaquer, etc.).  
*unus*, un ... unique.  
*uoluntas*, intention, dispositions (*bona, mala uoluntas* = bon, mauvais vouloir).  
*uoluptas*, jouissance, satisfaction, plaisir.  
*Vrbs*, la capitale.  
*usus*, pratique, maniement, traitement.  
*ut* (conjonction comparative), en guise de.  
*uti*, employer, utiliser, pratiquer, tirer parti de (avec

un adverbe : se comporter de telle ou telle façon); *bene, male uti aliquo* = être bien, être mal avec quelqu'un.  
*utilis*, avantageux, profitable.  
*utilitas*, intérêt, avantage.  
*utinam* = ah si... ! si seulement... ! pourvu que... !  
*uulnus*, un coup, une plaie.  
*uultus*, la physionomie, l'air (qu'on a).



## V. LE STYLE

91. On n'est pas au bout de sa peine quand on a débrouillé la construction, rendu le sens des mots, respecté tant bien que mal les tours syntaxiques, tenu compte de la succession et de la disposition des termes ; reste à savoir si l'on a rendu ce à quoi l'auteur souvent tient par-dessus tout, son style, c'est-à-dire ce je ne sais quoi qui fait la personnalité de l'écrivain, l'originalité d'une œuvre, la couleur d'un passage, effet de procédés d'ordinaire inconscients ou du moins inanalysés, et d'autant plus difficiles à faire passer d'une langue dans une autre.

Le souci de satisfaire aux exigences du style trouve en lui-même son pire ennemi : j'entends que ce qui détourne le traducteur de rendre le style de son auteur, c'est la peine qu'il se donne lui-même pour « faire du style ». Nous croyons avoir tout fait quand, en traduisant un texte latin, nous l'avons mis « en bon français ». Mais qu'appelle-t-on traduire « en bon français » ? C'est souvent, pour les élèves, réaliser ce type de langue littéraire passe-partout qui ne ressemble à rien parce qu'il appartient à tout le monde, synthèse de tout ce qu'il y a dans la langue de termes et de tours usés, de formules toutes faites, d'alliances de mots attendues, de clichés, d'élégances à bon marché : je ne saurais dire à quel point..., encore que d'ordinaire..., puisque aussi bien..., il sied à chacun..., il n'est que de..., donner le jour, trouver la mort, etc.

Il faut éviter cette uniformisation dans la fausse élégance. Il faut non pas « faire du style », mais **respecter le style de l'auteur traduit**. De ce principe découlent la plupart des préceptes qu'on peut formuler ici.

92. On évitera de dépecer la phrase latine, souvent longue et riche en subordonnées, pour en tirer des propositions courtes dont on ferait des principales, suivant un principe étrange qui serait : diviser pour traduire. Étant donnée une phrase comme :

*Litteras tuas cum post reditum a Gallo fidissimo legato datas accepissem diligenterque non modo legissem, sed etiam ad usum excerpissem...*

ce serait défigurer le texte que de traduire : « J'ai reçu ta lettre après mon retour ; c'est Gallus, le plus fidèle des messagers, qui me l'a remise ; je l'ai lue avec attention ; mieux, j'en ai tiré des extraits pour mon usage. »

Pourquoi pas : « Recevant après mon retour la lettre que m'a remise de ta part Gallus, le plus fidèle des messagers, et m'appliquant non seulement à la lire, mais à en tirer des extraits pour mon usage... » ?

**Supprimer la subordination, c'est supprimer les rapports entre les idées, donc une partie de la pensée de l'auteur, et c'est aussi se priver d'un procédé de style qui est la marque même de certains écrivains et de certains genres.** Que deviendrait telle phrase de Bossuet si on la dépouillait de sa forme périodique, comme inversement telle conversation familière, si on l'enfermait dans des périodes ?

93. Ensuite, on évitera de détruire l'allure de la phrase latine sous prétexte de suivre la construction grammaticale. Les équivalences qui ont été proposées ci-dessus (§ 63 et suiv.) permettront souvent de suivre le texte latin : *cito tu, data occasione, effugeris* = tu auras vite fait, l'occasion offerte, de t'échapper.

Mais on n'ira pas jusqu'à reproduire avec servilité, même quand c'est à la rigueur possible, la disposition de la phrase latine, car l'ordre des mots d'une langue à l'autre est soumis à des règles différentes.

Par exemple, ce qui est normal en latin, c'est de mettre le verbe à la fin de la proposition ; ce qui est normal en

français, c'est de le placer au milieu. Donc ce qui répond à un ordre latin tel que : *urbem hostium exercitus diripuit*, c'est : l'armée pillait la ville ennemie.

Chercher un biais pour respecter l'ordre, en disant par exemple : « la ville ennemie, l'armée la pillait », est de toute évidence faire un faux sens, parce que c'est modifier l'importance relative des idées.

Ou bien c'est faire violence aux habitudes du français ; ainsi quand on a recours à des inversions du type : *Athenas ex Asia decedens aduenit tandem Sylla* = à Athènes, quittant l'Asie, arriva enfin Sylla.

94. L'ordre des mots ne doit pas être reproduit, mais il doit être interprété. Il a un sens qu'il faut savoir dégager.

D'une façon générale, on observera que la phrase latine comporte souvent une intensité décroissante, la phrase française une intensité croissante. Une phrase française prend deux sens opposés suivant qu'on en intervertit les termes ; comparez : « je travaille pour passer le temps », avec : « pour passer le temps, je travaille » ; — « il s'instruit en jouant », avec : « en jouant, il s'instruit ». La phrase latine aussi pourra prendre deux sens différents, mais justement en sens inverse du français. Si bien que pour traduire correctement il faudra souvent renverser l'ordre latin :

Cic., *Ep. fam.*, IV, 5, 5, *reminiscere illam... cum res publica occideret uita excessisse.*

= rappelle-toi qu'elle s'en est allée au moment où sombrait la république.

Sall., *Jug.*, 85, 12, *qui postquam consules facti sunt... legere coeperunt.*

= ceux qui se sont mis à lire... après être devenus consuls.

Sans doute, il y a un moyen, dans beaucoup de cas, de conserver coûte que coûte l'ordre du latin ; c'est d'user de formules, de périphrases, de renversements, de re-

prises : « *c'est au moment où* sombrait la république qu'elle s'en est allée ; — *ceux qui ont attendu d'être* devenus consuls pour se mettre à lire... ». Mais on observera que souvent aussi il est impossible d'avoir recours à ces procédés, et surtout qu'on risque en les employant de forcer la construction française, ou de créer un relief hors de propos.

95. Il faut réserver les procédés de mise en relief pour les cas où l'ordre de la phrase latine les justifie.

Il y a en latin toute une science et toute une casuistique de l'ordre des mots, dont les règles essentielles se ramènent à deux principes : d'une part, tendance à rapprocher les uns des autres les éléments d'un groupe syntaxique en les disposant dans un certain ordre traditionnel ; d'autre part, tendance à rompre cet ordre par les procédés de la disjonction et de l'inversion, en vue de réaliser certains effets.

En particulier, sont accentués avec force et demandent à être mis en relief dans la traduction :

— l'adjectif disjoint de son substantif :

*alta — fulmen ferit — fastigia*

= ce sont les hauts sommets que frappe la foudre ;

— le possessif placé devant son substantif :

*meas res neglego*

= je néglige mes propres affaires.

— le pronom personnel disjoint de son verbe :

*ego — omnia — perfeci*

= c'est moi qui ai tout fait.

C'est une recherche que de placer le verbe en tête de la proposition :

*Venerant omni ex parte qui...*

= Étaient venus de toutes parts des gens qui...

et l'adverbe à la fin :

*Litteras tuas legeram studioso.*

= J'avais lu ta lettre, et avec empressement.

Mais souvent aussi aucun procédé dans la phrase latine

ne décèle le relief; il faut être à l'affût des nuances pour le découvrir :

*Sapiens improbis auxiliari debet, si perfecta est sapientia* = *C'est aux méchants que le sage doit porter secours*, s'il est d'une sagesse parfaite.

En particulier, il ne faut pas croire qu'un mot soit nécessairement en relief du fait qu'il est mis en tête de la phrase. Dans ce début de phrase de Cicéron : *Honos alit artes*, nous pouvons à la rigueur mettre en valeur le mot initial *honos* (*c'est le prestige qui entretient les arts*), mais dans la suite de la phrase : ... *omnesque incendimur ad studia gloria*, le mot important est le mot final *gloria* (et *c'est la gloire qui nous inspire à tous notre ardeur pour l'étude*).

Pour marquer le relief, le français emploie le plus souvent ses périphrases favorites : « c'est... qui » ou « il y a un... qui ». Il possède aussi d'autres moyens :

emploi d'un doublet intensif et d'une répétition : *moi, je...; lui, il...*

addition d'une particule intensive : je crois *bien* que ;  
anticipation ou reprise du sujet : *il* est précieux, l'éloge que... ;

ou de l'attribut : grand homme, *il le sera*.

Mais il faut prendre garde que souvent l'intention peut dépasser le but, et que la formule employée peut accentuer le relief au point de fausser le sens :

*meas res neglego,*

que nous avons traduit tout à l'heure par :

je néglige mes propres affaires,  
serait faussement rendu par :

ce sont mes propres affaires que je néglige.

Il y a là un dosage délicat à faire ; le traducteur doit se poser sans cesse la question de l'importance relative et de la hiérarchie des idées, être à l'affût des nuances suggérées par le contexte, s'interroger sur les intentions, sur la psychologie de l'auteur, pour savoir quand il doit glisser,

quand il doit appuyer : *pauca locutus est* se traduira, suivant les cas, par « il parla peu » ou par « il *ne dit que* peu de chose » ; *tibi dico* par « je te dis » ou par « *c'est à toi que* je parle » ; *illum uidi* par « je l'ai vu » ou « c'est lui que j'ai vu » ; *castigat ridendo mores* sera suffisamment rendu par : « il corrige les mœurs par le rire » ; *fit fabricando faber* appelle la tournure : « *c'est en forgeant qu'on* devient forgeron ».

96. Il ne suffit pas encore que la traduction rende les nuances du texte; il faut aussi **qu'elle respecte la manière et le ton de l'écrivain.**

Le latin répète un mot, un tour ; **observons la répétition** : *corpus aegrotat; at animus ualet, animus uiget* = le corps est malade ; mais *l'esprit* est sain, *l'esprit* est valide ; — *laude delectatur, laudatores odit* = il aime la *louange*, il déteste les *louangeurs*.

**Mais ne créons pas une répétition** : *laudem despicit, laudatores contemnit* = il *dédaigne* la louange, il *méprise* les louangeurs.

97. L'auteur latin se contente d'un mot pour exprimer sa pensée : n'en employons pas deux, sous prétexte que nous ne trouvons pas d'équivalent exact. Ne traduisons pas *nobilis* (notable) par « bien connu », *trepidatio* (affolement) par « agitation désordonnée », *stupidus* (abasourdi) par « profondément étonné ». Évitez surtout la pauvre formule dont on abuse tant : *cupidus* = « *plein de désir* ».

Enfin ne ramassons pas deux mots en un : *cupidus laudum* (avide de louanges) est autre chose que « vaniteux », *attentus quaesitis* (attentif au gain) autre chose que « avare ».

98. Il faut distinguer **le mot propre et la périphrase** ; « il y a des cas où il faut appeler Paris Paris, et des cas où il faut l'appeler capitale du royaume » : *mare* = la mer, ne vaut pas *aequora ponti* = les plaines de l'océan.

L'auteur analyse sa pensée en éléments qu'il juxtapose : n'en faisons pas la synthèse en les coordonnant ; ne traduisons pas *admiratio et studium* par « une admiration passionnée » *nobilis ac uulgatus* par « de notoriété publique », *colligere et congerere* par « réunir en tas », *nox et tenebrae* par « une nuit ténébreuse ».

L'auteur, au contraire, ramasse sa pensée : ne l'analysons pas ; *amica silentia lunae* ne doit pas se traduire par « la complicité et le silence du clair de lune ».

99. L'auteur éprouve le besoin d'exprimer une idée par la négation de l'idée contraire : gardons-nous bien d'effacer cette nuance ; *non ita magnus* (pas tellement grand) est tout autre chose que « assez petit » ; *haud procul* (non loin) n'est pas l'équivalent de « tout près », ni *sine mora* (sans retard) de « rapidement », ni *necnon* (non sans) de « et ».

100. Il y a une hiérarchie des mots, qu'il faut faire apparaître. Évidente dans certains cas, comme dans la formule fameuse : *abiit, euasit, erupit* = il s'est retiré, esquivé, échappé, elle est parfois plus discrète, mais non moins nécessaire à observer ; ainsi dans les nombreux exemples de reduplications du type si usuel chez Cicéron : *neglegentia inertiaque* = la nonchalance et l'inertie.

101. Il y a des mots neufs et des mots usés ; un des moyens de renouvellement de l'expression est la métaphore ; il ne faut pas effacer les images, en traduisant par exemple *ardorem extinguere* par « calmer l'ardeur » ; ni non plus les transposer, traduisant *cupidinis impetus* par « le feu de la passion » ; il ne faut pas non plus en ajouter, faisant plus pittoresque que l'auteur n'a voulu, et traduire par exemple *sequi aliquem* par « se mettre à la remorque de quelqu'un ».

102. Il y a des mots chargés de sentiment, et des mots pour ainsi dire intellectuels ; il ne faut pas en français confondre ou négliger ces qualités : *mi filii* se rendra par « mon fils »,

qui n'énonce que la filiation ; *nate mi* se traduira plutôt par « mon enfant », qui exprime mieux le sentiment.

103. Aussi bien que la qualité du style, le ton est à conserver : on ne traduit pas du Cicéron verbeux comme du sobre Salluste, du discret Térence comme du Plaute pittoresque, du Sénèque nerveux comme du Pline nonchalant... ; on ne traduit pas un dialogue comme une tirade de tragédie, une lettre familière comme une description épique, un poète comme un prosateur...

Suivant les cas, un même mot latin comportera des traductions différentes :

*nubes* se rendra tantôt par « le nuage » et tantôt par « la nue », *arripere* par « attraper » ou par « saisir », *rumpere* par « rompre » ou par « casser » ; *ferre aequo animo* sera tantôt « endurer de bon cœur » et tantôt « supporter avec égalité d'âme » ; la première formule conviendra s'il s'agit des taquineries d'un ami, la seconde sera à sa place dans la bouche d'un moraliste déclamateur.

104. Ces nuances sont indiquées généralement dans le texte par le choix même des mots : on s'attachera donc à différencier en latin comme en français des synonymes tels que *navis* = le bateau, et *puppis* = le navire, la nef ; *munera Cereris* = les présents de Cérès, et *donum amici* = le cadeau d'un ami.

105. Ceci sera une excuse pour rester parfois fidèle à cette langue traditionnelle de la version latine qui appelle « airain » le « bronze » et « char » la « voiture » (cf. § 89) ; ainsi quand on a à rendre certains textes de style noble ou pompeux. Il y a tels passages d'Ovide qui supportent d'être traduits dans la langue de Delille.

106. Mais en général on s'inspirera de la langue vivante et courante, on repensera les idées de l'auteur latin en français d'aujourd'hui ; le traducteur jugera sa traduction comme il jugerait un texte original, en se demandant quelle

impression elle ferait sur un lecteur ignorant du latin.

Pratiquement, on choisira parmi les traductions possibles celle qui répond le mieux aux habitudes du français, celle qui consiste proprement en gallicismes : « avoir l'air, avoir beau, après tout, somme toute, aller jusqu'à, se donner du mal... » ; ces sortes d'expressions, auxquelles on ne pense pas d'abord, donnent à la traduction le tour original auquel il faut viser : « ce doit être la règle d'un bon traducteur, dit déjà saint Jérôme, de rendre les particularités de la langue qu'il traduit par les particularités de sa propre langue ».

107. Une question souvent posée, et qui n'est pas sans lien avec les précédentes, puisqu'elle a trait à la correspondance formelle d'une langue à l'autre, est celle de la traduction des poètes.

Devons-nous traduire les vers latins en vers français? Faisant abstraction de tout ce qu'on peut dire — et qui a été dit — en faveur de l'une ou l'autre solution, je ne retiendrai qu'une seule considération, qui, à mon sens, est dirimante.

L'argument essentiel des partisans des vers, c'est que, puisque l'idéal est de traduire intégralement un texte, on fait tort au poète en négligeant le rythme et la mesure, qui constituent une bonne partie de son art. Cet argument vaut exactement en sens contraire de ce qu'on en attend. C'est un fait que, lorsqu'on traduit un poète en vers, on n'arrive, à grand renfort d'arrangements, d'omissions, de chevilles, de transpositions, qu'à écrire des vers qui ne sont pas de la poésie. L'obligation de réaliser l'égalité des membres métriques et d'assurer le retour de la rime sans faire tort au sens conduit fatalement à renoncer au rythme, qui est l'essentiel des vers. Aussi, quand un vrai poète s'attaque à un poète, il le traduit volontiers en prose, comme a fait Leconte de Lisle pour Horace. C'est en se libérant des contraintes formelles, mesure des syllabes et rime, qu'on acquiert la liberté de réaliser le rythme, et

ainsi, en y joignant les autres éléments de la poésie, harmonie, qualité des mots, etc., de rendre l'impression du texte original. Une traduction en prose est quelquefois poétique ; une traduction en vers ne l'est presque jamais. Et comment le serait-elle? On demande d'être poète, sous la pression de mille contraintes impératives et contradictoires, à un homme qui, même maître de son inspiration, s'en avouerait incapable.

108. Faut-il me résumer? Pour le faire efficacement, j'imagine qu'il convient de définir ce qui doit être le critère essentiel de la bonne traduction. Laissant de côté tous ceux qu'on invoque d'ordinaire et sur lesquels on n'aurait pas de peine à s'entendre : exactitude, élégance, etc., je n'en retiendrai qu'un, qui me paraît concilier toutes les exigences : la marque d'une bonne traduction, c'est qu'elle permette de porter sur le texte traduit un jugement de valeur conforme à celui qu'on porterait sur le texte à traduire. C'est-à-dire que le lecteur doit y trouver non seulement le contenu exact du texte, notions et raisonnements avec leurs nuances, mais, dans la mesure du possible, la forme que revêt ce contenu : qualité du vocabulaire, aspect grammatical, forme syntaxique, particularités du style...

Idéal impossible à atteindre? Bien sûr, mais auquel il faut tendre sans cesse.

109. Le pire serait en tout cas d'adopter une attitude de facilité et de compromis. La traduction est nécessairement une lutte. Le bon traducteur est celui qui cherche, qui se pose des questions, qui, loin de se contenter de ce qu'il a trouvé d'abord, commence par s'en méfier ; il est comme le médecin scrupuleux qui, son diagnostic à peine posé, cherche les indices qui pourraient le conduire à le remplacer par un autre mieux fondé. En matière de traduction, on pourrait presque dire que la première idée n'est jamais la meilleure. Si l'on accepte dès l'abord de renon-

cer à une partie de la tâche, c'en est fait de l'effort, et par conséquent de la tâche tout entière. Le traducteur est à chaque instant pris entre deux nécessités contradictoires : être fidèle au texte, être fidèle au français ; il ne se dérobera ni à l'une ni à l'autre de ces obligations, quitte à rester à mi-chemin et de l'une et de l'autre ; cette demi-réussite vaudra mieux que l'espèce de ruse paresseuse qui consiste à compenser l'abandon d'une obligation par la fidélité à l'autre. C'est à cette condition que, mieux qu'un exercice de latin et qu'un exercice de français, la traduction sera un fructueux exercice de méthode et un acte de probité intellectuelle.

## EXERCICE RÉCAPITULATIF

110. On trouvera ci-après un texte de Sénèque arrangé de façon à fournir en aussi grand nombre que possible des exemples de particularités signalées et des applications de conseils donnés au cours de ce volume.

(Les chiffres renvoient aux paragraphes du présent ouvrage ; pour la traduction des mots isolés, voir éventuellement à l'index ci-après et en particulier au paragraphe 90.)

Tibi (99) uidetur summa felicitas multos (64) conuenire, principes sectari (18), auctoritatem (84) et famam et eloquentiae (64) laudem et nomen in re publica clarum affectare ; magna (66) nimirum speras, quippe cui (47) magna (95) promittantur. At quantum es (17) onus laturus ! quanta non dico obeunda (52), sed superanda tibi (23) pericula ! Nam ut in ciuitate paucis (66) imperes (70, 76), plerisque seruire (67) oportet : hic adeundus (11, 52), quia uir nobilis, ille, quod (47) improbus (11) ; nec raro (63) egregia natura et optima uoluntas honesta quoque ambitione corrupta est (70). Postquam enim ad id (43) uentum est (19) ut (7) iam nihil quod gloriosius (80) sit non (82) tentes (76), quid non cogaris (13) ? honesta (65, 66) laudare, nec (79) tamen exercere ; iniurias iniuriis (65) repensare ; ita (31) amicitiae uincula soluere, ut (7), quos secreto aestimas, publice ignores (76), illis assentari quibus damnum affers ; excogitare sem-

Toi, tu trouves que le bonheur suprême c'est de fréquenter beaucoup de gens, de se mettre à la suite des grands, d'ambitionner crédit, célébrité, gloire oratoire et un renom éclatant dans la politique ; naturellement tu as de grands espoirs, vu qu'on te fait de grandes promesses. Seulement quelles charges ne vas-tu pas avoir à porter ! quels risques, je ne dis pas à affronter, mais à surmonter ! Car dans l'État, pour devenir le maître de quelques-uns, il faut se faire l'esclave du grand nombre : on doit se présenter à un tel, parce que c'est un personnage notable, à tel autre, parce que c'est un malhonnête homme ; il n'est pas rare de voir les natures d'élite et les meilleures intentions gâtées même par une belle ambition. Car, une fois qu'on en est venu au point de ne plus rien laisser à tenter qui soit un peu glorieux, à quoi ne peut-on être contraint ? Vanter le bien sans pour cela le pratiquer, rendre le mal pour le mal, se dégager

per quomodo (77) in ciuium (64) certaminibus non uincare (14, 67, 72, 76); aduersarium, si uiceris (67), non modo non extollere, sed opprimere iacentem (73); peritum et (29) boni et mali uideri; omnia (66) utilitate metiri (67); nihil imprudentem (64) committere; eam (43) uitae uiam inire ubi habitum, uultum, ipsius (49) pectoris motus contineas; dolorem et animi (64) et corporis (64) tolerare, uulnera aduersa (64) accipere et lasciuientis (73) Fortunae uices aequo animo pati (103).

Hanc (95) ego (95) uitam despiciere didici, quam (47) si deus assignasset (15), omnium quidem (87) infelicissimus essem. Hic enim, postquam (87) procul ab Urbis fragore tam diuersos (27 et 55) a tuis mores colere coepi, dum (48) otio ad sapientiam ediscendam (50) utor, ea (43, 95) fruor uita quae (47) praesertim ueras et sinceras uoluptates parat (13): uilla parua (84), parua (96) familia, res mediocres, et, licet derideas, illud ipsum nihil esse, mihi iam (55) ad felicitatem est satis.

Fac mox ad me uenias (7); quem (47) si ita felicem ac beatum (98) inueneris, non dubito quin ultro (79) ad meam (95) accedas sapientiam.

des liens de l'amitié au point d'ignorer officiellement des gens qu'en secret on estime, flatter ceux à qui on fait du tort, songer toujours aux moyens de n'avoir pas le dessous dans les compétitions civiles; si l'on a le dessus, non seulement ne pas relever son adversaire, mais l'accabler quand il est à terre; se montrer également expert dans le bien et dans le mal, faire de l'intérêt personnel la mesure de tout, ne rien engager à la légère, marcher dans la vie en surveillant sa tenue, sa physionomie et jusqu'aux impulsions de son cœur, endurer la souffrance morale et physique, recevoir les coups en face, et supporter avec égalité d'âme les vicissitudes d'une Fortune capricieuse.

Voilà la vie que moi j'ai appris à mépriser; si la divinité me l'eût assignée, je serais bien l'être le plus malheureux du monde. Ici, depuis que loin du vacarme de la capitale je me suis mis à pratiquer une conduite si opposée à la tienne, en employant mes loisirs à apprendre la sagesse, je goûte une existence entre toutes propre à ménager de véritables et pures jouissances: petite propriété, petite domesticité, avoir modeste, et — tu as beau te moquer — le fait même de n'être rien, voilà qui suffit à mon bonheur.

Tâche de venir me voir bientôt; en me trouvant si heureux et comblé, je ne doute pas que tu ne viennes spontanément te ranger à ma propre sagesse.

## INDEX

(Les chiffres renvoient aux paragraphes.)

- accendere, 90.  
 accidit, 90.  
 accusare, 90.  
 acies, 90.  
 adeo ut, 31.  
 adesse, 90.  
 adhuc, 79.  
 adire, 90.  
 adiuuare, 90.  
 aduersus, 90.  
 aegre, 90.  
 aequè, 90.  
 aequo animo ferre, 90, 102.  
 aes, 89.  
 aether, 90.  
 ager, 90.  
 agere, 40.  
 agmen, 90.  
 alius, 49 (alii, 90).  
 alloqui, 90.  
 alter, 49.  
 altum, 90.  
 ambire, 90.  
 amor, 89, 90.  
 analyse de la phrase complexe, 6 et suiv.  
 — de la proposition, 12 et suiv.  
 an uero, 46.  
 animus, 89, 90; animi, 65; animo aequo, 90.  
 arripere, 88, 90, 102.  
 article (suppression de l'), 84.  
 aspernari, 90.  
 assequi, 90.  
 at, 85, 90.  
 attendere, 90.  
 attinere, 90.  
 attraction, 25.  
 auaritia, 55, 90.  
 auctoritas, 90.  
 autem, 87.  
 bellum, 90.  
 beneficium, 90.  
 beneuolentia, 90.  
 bona, 90.  
 caedes, 89, 90.  
 captiuus, 89.  
 caractéristiques des formes nominales, 13.  
 — verbales, 14.  
 cauere, 90.  
 causa, 38, 39, 40, 90.  
 certamen, 90.  
 certare, 90.  
 certus, 90.  
 ceteri, 49.  
 ceterum, 90.  
 circum, 90.  
 clamor, 65.  
 clarus, 90.  
 coepi, 90.  
 commemorare, 90.  
 commendare, 90.  
 comparare, 90.  
 comparatif, 47, 80.  
 componi ad, 90.

*comprehendere*, 90.  
*concupere*, 90.  
 conditionnel, 75.  
 confusion de désinences, 13, 14 ;  
   de mots, 41.  
*coniux*, 89.  
 conjonctions, 45, 79.  
*consilium*, 90.  
 constructions complexes, 5, 28 et  
   suiv., 33-37.  
*continuo*, 90.  
*contra*, 90.  
*contrarium (in)*, 90.  
*contumelia*, 90.  
*conuiuium*, 89.  
*corpus*, 90.  
*corriger*, 90.  
*corrumpere*, 90.  
*crimen*, 90.  
*cum* (sens divers), 45, 49.  
*cum... tum*, 29.  
*cunctus*, 49.  
*cura*, 90.  
*currus*, 89.  
*damnum*, 90.  
*decet*, 90.  
*decipere*, 90.  
*decus*, 90.  
 démonstratifs, 43.  
*demum*, 79.  
*denique*, 90.  
 désinences amphibologiques, 13,  
   14.  
*despicere*, 90.  
*deus*, 90.  
*dicere*, 90.  
*dicta*, 61, 90.  
 dictionnaire (comment l'utiliser),  
   39, 40, 61, 90.  
*dignitas*, 90.  
*diligens*, 90.  
 diminutifs, 81.  
*disciplina*, 90.  
*discrimen*, 90.  
*disputare*, 90.  
*doctrina*, 90.  
*doctus*, 90.  
*dolor*, 90.  
*dolus*, 90.  
*domus*, 90.  
*donum*, 90.  
*dubius*, 90.  
*ducere*, 88, 90.  
*dum* (sens divers), 45, 76.  
*egere, egestas, egens, egenus*, 90.  
*ego*, 44.  
*egregius*, 90.  
*eloquentia*, 90.  
*eruditus*, 90.  
*esse* (construction), 24.  
 — (traduction), 69, 90.  
*et* (sens et emploi), 29, 52.  
*etiam*, 79.  
*etsi*, 48, 90.  
*exercere*, 90.  
*exitus*, 90.  
*expertus*, 90.  
*fabula*, 55, 90.  
*facinus*, 90.  
*fama*, 90.  
*familia*, 90.  
 familles de mots, 54.  
*fauo, fauor, fautor*, 90.  
*felicitas*, 90.  
*fere*, 90.  
*ferox*, 90.  
*ferre*, 90.  
*fertilis*, 90.  
*fides*, 90.  
*finis, fines*, 65, 90.  
*fluctus*, 89.  
*flumen*, 89.  
*forte*, 90.  
*fortis, fortitudo*, 90.  
*fortuna*, 90.  
*fouere*, 90.

*fragor*, 90.  
*fraus*, 90.  
*frigidus*, 90.  
*frigora*, 65.  
*frui*, 90.  
*frustra*, 90.  
*furere, furor*, 90.  
 futur exprimant une action immi-  
   nente, 70.  
*gallicismes*, 67-69, 106.  
*gaudere*, 88, 90.  
*gaudium*, 90.  
 gérondif, 50.  
*gesta*, 90.  
*gladius*, 89.  
*gloria*, 90.  
*gratia*, 90.  
*gratulari*, 90.  
*gratus*, 90.  
*gravis*, 90.  
*haberi*, 90.  
*habitus*, 90.  
*hactenus*, 90.  
*hic*, démonstratif, 43.  
 — adverbe, 49, 90.  
*homo*, 90.  
 homonymes, 41.  
*honestas*, 90.  
*honestus*, 55, 90.  
*humanitas*, 90.  
*humilis*, 90.  
*honor*, 90.  
*i* voyelle et *i* consonne : Note pré-  
   liminaire, p. 11.  
*iacere*, 90.  
*iam*, 90.  
*ibi... ubi*, 31.  
*idem*, 49, 79, 90.  
*ideo... quia*, 31.  
 idiotismes (manière de les rendre),  
   77, 79, 106.  
*idoneus*, 90.  
*ignobilis*, 90.  
*ignorare*, 90.  
*ille* (sens), 43.  
*illustris*, 90.  
 images, 101.  
*immo*, 79, 87.  
 imparfait exprimant la continuité  
   de l'action, 70.  
 impersonnel, 19.  
*impiger*, 90.  
*imprimis*, 90.  
*improbare*, 90.  
*improbus*, 89.  
*imprudens*, 90.  
*incommoda*, 90.  
*indigens*, 90.  
*inepte*, 90.  
*infamia*, 90.  
 infinitive (proposition), 9.  
*iniuria*, 90.  
*inopia*, 90.  
*insanire*, 90.  
*insidiae*, 89, 90.  
*interea*, 90.  
 interrogatifs, 46.  
 interrogation indirecte (traduc-  
   tion), 77.  
*invidia, inuidere, inuisus*, 90.  
*ipse*, 49, 90.  
*ira*, 90.  
*is* (sens), 43.  
*iste* (sens), 43.  
*ita... ut*, 45.  
*itaque*, 87, 90.  
*item*, 49.  
*iter*, 90.  
*iubere*, 90.  
*iudicium*, 90.  
*iustus*, 90.  
*labor, laborare*, 90.  
*laetitia*, 90.  
*lasciua, lasciuus*, 90.  
*laudare*, 90.  
*laus*, 90.



*lautus*, 90.  
*lentus*, 90.  
*letum*, 90.  
*leuis*, 90.  
liaison des phrases, 31.  
*libet*, 90.  
*libido*, 90.  
*licentia*, 90.  
*licet*, 90.  
*litterae*, 90.  
*litus*, 90.  
*locus*, 87, 90.  
*maledicere*, 90.  
*malum*, 90.  
*mediocris*, 90.  
*medium*, 90.  
métaphores, 101.  
*metus*, 90.  
*militia*, 90.  
*modo*, 90.  
*molestus*, 90.  
*momentum*, 90.  
*mores*, 90.  
mot à mot, 2, 62.  
*moueri*, 90.  
*multi*, 90.  
*munus*, 89.  
*nam*, 90.  
*natura*, 90.  
*nauis*, 89, 101.  
*ne*, 45, 89.  
*ne... quidem*, 90.  
*nec* (traduction), 79.  
*necnon*, 82, 90, 99.  
*nedum*, 79.  
négation double, 82, 99.  
*negotium*, 90.  
*nemo... non*, 82.  
*nequam*, 90.  
*nerui*, 90.  
neutre (traduction du), 66.  
*nihil... non*, 82.  
*nimirum*, 89.  
*nisi*, 87, 90.  
*nobilis, nobilitas*, 90.  
*nocere*, 90.  
*nomen*, 90.  
*nouus*, 90.  
nuances de signification, 94, 99,  
100, 104.  
*nuper*, 90.  
*obesse*, 90.  
*odium*, 90.  
*omnino*, 90.  
*omnis*, 90.  
*onus*, 88, 90.  
*opera*, 90.  
*oportet*, 90.  
*opportune*, 90.  
*opprimere*, 88.  
*opus*, 90.  
ordre des mots, 12, 17, 28, 92, 93,  
94, 95.  
*otiosus*, 90.  
*parcere*, 90.  
parfait exprimant l'action habi-  
tuelle ou achevée, 79.  
*pariter*, 90.  
*pars*, 90.  
participe présent (traduction), 73.  
participe passé dans les temps  
composés, 10, 19.  
— des déponents, 20.  
participe adjectif en *-ndus*, 52.  
*parum*, 89, 90.  
passé défini, 71.  
passif (traduction du), 72.  
*pastor*, 89.  
*patria*, 89, 90.  
*paululum*, 90.  
*peccare*, 88, 90.  
*pectus*, 90.  
*perditus*, 90.  
*periculum*, 90.  
périphrases, 67, 97, 98.  
*peritus*, 90.

*petere*, 90.  
*pietas*, 90.  
*placere*, 90.  
*plerique*, 90.  
*plures*, 90.  
*poena*, 90.  
poésie (traduction des poètes), 107.  
*ponere*, 90.  
possessif (sa valeur), 44, 95.  
*postquam*, 87, 90.  
*praecedere*, 90.  
*praeceptum*, 90.  
*praecipere* (sens), 57.  
*praemium*, 90.  
préfixes, 53.  
prépositions (leur sens), 53.  
présent (sens divers), 70.  
*princeps*, 90.  
*prodesse*, 90.  
*profiteri*, 90.  
pronom personnel (sa valeur inten-  
sive), 44.  
pronoms relatifs, 47.  
prononciation (cf. Note prélimi-  
naire, p. 11).  
*prudens*, 55, 90.  
*prudenter, prudentia*, 90.  
*publice*, 90.  
*pudor*, 90.  
*pugna*, 90.  
*puppis*, 104.  
*quam ut* (après un comparatif), 47.  
*quamuis*, 49.  
*quando*, 90.  
*quanquam*, 90.  
quantité des voyelles, 41.  
*qui*, pronom et adverbe, 47.  
*quia*, 90.  
*quicumque*, 47, 49.  
*quidam*, 90.  
*quidem*, 87.  
*quilibet*, 49, 90.  
*quis* (après *si*), 47, 48.  
*quisquam*, 48.  
*quisque*, 48.  
*quisquis*, 47, 49.  
*quiuvis*, 49.  
*quod*, 47.  
*quod si*, 90.  
*quoniam*, 90.  
*quoque*, 90.  
*ratio*, 55, 90.  
réfléchi (pronom), 44.  
relatif, 47.  
relief d'un mot (manière de le  
rendre), 94, 95.  
répétitions, 96.  
*res*, 90.  
*res publica*, 90.  
*resistere*, 90.  
ressemblance avec des mots fran-  
çais, 55.  
*reus*, 90.  
*ripa*, 90.  
*rudis*, 55, 90.  
*rumpere*, 103.  
*sacra*, 65.  
*saepe*, 90.  
*salus*, 90.  
*sapiens*, 90.  
*sciens*, 90.  
*securus*, 90.  
*sed*, 85.  
*sedere*, 90.  
*sedes*, 88.  
*semel*, 90.  
*semper*, 90.  
*sententia*, 90.  
*sermo*, 90.  
*sero*, 90.  
*seruare*, 90.  
*seruire, seruitus*, 90.  
*sollicitus*, 90.  
*sordidus*, 90.  
*sperare*, 90.  
*sponte*, 90.

- stare*, 90.  
*studere, studium*, 90.  
*stupere*, 90.  
 style (respecter le), 96-106.  
 style indirect, 78.  
 subjonctif : dans la principale, 10.  
 — pour l'impératif, 10.  
 subordonnants, 6 et suiv.  
 subordonnée (traduction), 76, 92.  
 — sans subordonnant, 8.  
*subtilis*, 90.  
*successus*, 90.  
*summa*, 90.  
*summus*, 90.  
*sunt qui*, 26.  
*superare*, 90.  
*superbia*, 90.  
 superlatif, 80.  
 supin, 50.  
*suscipere*, 90.  
*suus*, 44, 90, 95.  
 symétrie, 95.  
*tamen*, 87, 89, 90.  
*tandem*, 79.  
*tantum*, 49, 85.  
*temere*, 90.  
*tempus*, 90.  
*timere, timor*, 90.  
 ton et style, 102, 103, 104.  
*totus*, 90.  
*trepidare, trepidus*, 61, 90.  
*tristis*, 55, 90.  
*tu*, 44.  
*tum*, 29, 90.  
*tumultus*, 90.  
*turba*, 90.  
*turpis*, 89.  
*u* voyelle et *u* consonne : Note préliminaire, p. 11.  
*uerbum (ad)*, 90.  
*uero*, 85, 87.  
 vers (traduction des), 107.  
*uictus*, 90.  
*uideri*, 90.  
*uinco*, 90.  
*uincula*, 89.  
*uir*, 90.  
*uirtus*, 90.  
*uis, uires*, 65, 90.  
*uita*, 90.  
*uitium*, 90.  
*uix*, 79.  
*ultro*, 79, 90.  
*unda*, 89.  
*unus*, 90.  
*unusquisque*, 48.  
*uoluntas*, 90.  
*uoluptas*, 90.  
*urbs*, 90.  
*usus*, 90.  
*ut* (sens divers), 45, 79, 90.  
*uti, utilis, utilitas*, 90.  
*utinam*, 90.  
*utor*, 90.  
*uulnus*, 90.  
*uultus*, 90.

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS . . . . .	5
NOTE PRÉLIMINAIRE . . . . .	11
I. Conseils généraux . . . . .	13
II. La construction . . . . .	15
A : Isoler les propositions . . . . .	15
B : Reconnaître les formes grammaticales . . . . .	18
C : Définir les rapports syntaxiques . . . . .	20
III. Le sens . . . . .	28
IV. La traduction . . . . .	41
V. Le style . . . . .	64
EXERCICE RÉCAPITULATIF . . . . .	75
INDEX DES MOTS . . . . .	77
Exercices . . . . .	§ 6, 16, 33, 35-37, 41, 60, 108